

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque

**SOMMAIRE :** L'interventionnisme conservateur et la dépression, par M. Maurice Ansiaux.  
— Italie (Chronique de l'étranger). — Un regroupement de nos statistiques économiques. — Chronique : Réparations et dettes interalliées. La crise aux colonies. Un courant d'exportations d'or de l'Inde. — Statistiques.

## L'INTERVENTIONNISME CONSERVATEUR ET LA DÉPRESSION

par Maurice Ansiaux

Professeur à l'Université de Bruxelles

L'évolution des sociétés civilisées au XX<sup>e</sup> siècle et surtout depuis la guerre est si rapide, si confuse et si tourmentée que les contemporains, spectateurs ou acteurs, ceux qui suivent et ceux qui dirigent ne s'aperçoivent pas toujours de la portée des nouveautés qui surgissent et souvent même n'ont point conscience de leur apparition. Du nombre est ce que j'appellerai l'interventionnisme conservateur. Il n'est, du reste, que l'une des manifestations de l'alliance devenue — ou redevenue — étroite et continue entre Politique et Economique.

Pour les adeptes de la science pure, cette alliance de deux facteurs hétérogènes n'offre pas d'intérêt profond. L'analyse a tôt fait de dissocier des éléments dont chacun obéit à ses lois particulières. Une telle conception est parfaitement légitime, pourvu qu'elle se confine au domaine, d'ailleurs important, de la théorie. Mais elle cesse d'être défendable aussitôt qu'elle prétend apporter des solutions adéquates aux problèmes économiques de la réalité comme celui du chômage ou de la liquidation des crises. Et s'il en est ainsi, c'est parce que l'humanité a cessé d'avoir pour objectif unique — l'a-t-elle jamais eu ? — la poursuite de ce qu'un économiste de l'école de Lausanne, Vilfredo Pareto, nommait l'ophélimité optima, c'est-à-dire le maximum de rendement dans la production en vue de satisfaire les désirs quelconques, raisonnables ou déraisonnables, sains ou malsains, des individus.

De nos jours, tous les problèmes économiques importants de la réalité sont justiciables de critères multiples. Le point de vue national et le point de vue social, ou plutôt les points de vue sociaux, car il y

en a plusieurs, interviennent à côté de la préoccupation du rendement maximum. Peu importe aux hommes d'aujourd'hui que la production ne leur procure point la somme de satisfactions matérielles et immédiates la plus considérable possible; ils consentent à des sacrifices leur permettant d'atteindre d'autres objectifs tels que le maintien des cadres de la production, la garantie du travail ou du moins des moyens d'existence, la prospérité nationale, la solidarité internationale, la paix sociale, la marche à l'égalité et ainsi de suite.

Cette croissante importance, accordée dans la solution des problèmes économiques à des fins non-économiques, paraît bien tenir, du moins en partie, à l'extraordinaire accroissement de la puissance productive. La satisfaction des besoins de première nécessité est si bien assurée que ne s'impose plus l'impérieux primat de l'Économique. Ou s'il s'impose encore, en quelque mesure, ce n'est plus en ce qui regarde la production devenue luxuriante, et même surabondante, mais la répartition demeurée si imparfaite qu'il y a encore nombre de gens mal pourvus alors que l'on brûle du blé ou que l'on jette des sacs de café à la mer. Il faut toutefois s'en aviser : la répartition n'est déjà plus exclusivement ni même principalement chose économique. Elle relève tout ensemble de la politique sociale et des lois de la production. Et c'est à concilier celle-là avec celles-ci que doit désormais s'évertuer l'économiste qui ne croit point sa tâche terminée lorsque sont établies, avec une suprême précision, les formules mathématiques du rendement optimum. Il a bien d'autres soucis encore, celui d'accorder le bon marché et la sécurité nationale, par exemple. Ainsi

s'altère profondément le caractère de sa mission. Ce qu'il lui faut trancher maintenant, ce sont des questions essentiellement politiques et sociales qui comportent la mise en balance d'éléments disparates, n'ayant d'autre commune mesure que l'intérêt général. Il y aura encore, si l'on veut, des débats portant sur des valeurs, mais il s'agira de valeurs politiques ou sociales et non plus purement économiques.

\* \* \*

Les conceptions de l'intérêt général se déforment toujours plus ou moins à travers le prisme des intérêts privés. Et quel est donc l'observateur capable de s'oublier tout à fait ? De là vient — la constatation est vieille comme le monde — l'opposition des politiques de partis. Mais ce qui est neuf, c'est le changement d'attitude qui s'opère sous nos yeux quant aux moyens d'action au sein des partis conservateurs restés si longtemps fidèles au libéralisme économique.

On n'entend pas dire que la cause de la liberté économique soit abandonnée d'une manière absolue. Loin de là. Et il est heureux qu'il en soit ainsi. Il est, dans la production et la consommation, des domaines où la liberté reste une sauvegarde du bonheur et une condition du progrès. Mais ce qui s'écroule, c'est le principe de non-intervention qui interdisait sévèrement à l'Etat de s'immiscer, sous aucun prétexte, dans les affaires privées.

Cette fois, ce ne sont plus seulement les éléments démocratiques plus ou moins socialisants qui se prononcent contre le *laissez-faire* et le *laissez-passer*. C'est du côté opposé que partent les appels à l'Etat.

Quand nous disions tout à l'heure que c'est là quelque chose de nouveau, cette formule était trop absolue sans doute. Il y a, en effet, des précédents. Il y a notamment ce qu'on peut appeler le subventionnisme, et il y a surtout — de temps immémorial — le régime protecteur. Mais la nouveauté, c'est l'invocation à l'Etat-Providence, tant raillé naguère, pour secourir les grandes entreprises en proie à des difficultés qui menacent leur existence. Et l'on peut dire, à ce propos, que le conflit doctrinal éclate dans les rangs des conservateurs.

Conflit doctrinal particulièrement net, s'agissant de la liquidation des crises. Qu'enseigne à cet égard, le libéralisme économique ? Très clairement ceci : c'est que toutes les entreprises privées qui, par légèreté, imprévoyance, engouement, se sont placées dans une situation désespérée, doivent être liquidées et disparaître ou se reconstituer à l'aide de capitaux neufs. Faillites sans phrases. Pertes sans atténuation. Ruinés sans attermoissements. L'assainissement est à ce prix.

Cette doctrine était-elle vraie ? A-t-elle cessé de l'être ? Ou veut-on simplement se soustraire à ses rigueurs ?

Elle offre, à n'en pas douter, une sorte de vérité humaine. Elle dit qu'il faut laisser périr ceux qui sont en train de se noyer, pour que ne chavire point la barque qui doit assurer le salut de ses occupants. Cette vérité inhumaine pouvait être une vérité nécessaire :

de fait, elle l'a été longtemps. Peut-être est-il même probable que si elle devenait encore réalité au cours de la présente dépression, on verrait renaître plus vite la prospérité des entreprises ayant réussi, par mérite ou par chance, à survivre.

Il existe pourtant une raison de douter. Voici une grande banque, un trust industriel, une importante compagnie de navigation dont les affaires sont sérieusement compromises. Va-t-on laisser choir une entreprise de cette taille ? Dans l'affirmative, on aboutira à un désastre qui est de nature à faire une multitude de victimes. Des déposants par dizaines ou centaines de mille seront ruinés ; des employés et des ouvriers seront congédiés en foule ; un grand service national cessera de fonctionner. Les seules conséquences d'ordre matériel vont prendre les proportions d'une calamité publique. En un mot, la concentration des entreprises a transformé les caractères du phénomène. Qu'une petite banque vienne à cesser ses paiements, c'est une infortune privée. Quelques centaines de personnes sont en déconfiture, quelques milliers essuient des pertes sensibles. Une grande banque, au contraire, s'effondret-elle : c'est une catastrophe sociale. Le changement quantitatif a entraîné un changement qualitatif (1).

Les gouvernements ont une perception si nette de cette différence, qu'aux Etats-Unis ou en France, ils laissent tomber, sans sourciller, de petits établissements de crédit dans des localités de faible importance. Le fait est télégraphié en trois lignes par les agences à la presse du monde entier ; ce n'est qu'un élément momentané d'impression. Mais, les difficultés de la Kreditanstalt de Vienne ou celles de la Danat allemande, créent une sensation profonde parce qu'elles ont des répercussions redoutables de toute sorte et dans les sens les plus divers.

Supposez maintenant, qu'en présence de ces faillites retentissantes, les gouvernements eussent persisté à pratiquer la politique des bras croisés : la dépression morale n'eût-elle pas dépassé, bien plus encore que ce n'a été le cas (2), les limites de la liquidation nécessaire au retour à l'équilibre ?

Voilà donc ce qui explique, en principe, le revirement conservateur en faveur d'un interventionnisme de secours. Qu'on nous entende bien : le mobile décisif de l'intervention n'a été ni en Autriche, ni en Allemagne, ni ailleurs le désir d'assurer un privilège aux puissances d'argent ébranlées par la crise. Si tel avait été le cas, les cris d'alarme des entreprises en péril n'auraient pas été aussi facilement écoutés. Mais un intérêt général était en jeu. C'est ce qui donne à penser qu'en dépit des apparences, il n'y a pas eu, en réalité, deux poids et deux mesures.

\* \* \*

Mais, que de conséquences va entraîner le revirement conservateur ! Il en est une qui s'aperçoit sans peine.

(1) Il en est évidemment de même lorsqu'il s'agit de l'intérêt commun d'un groupe très nombreux comme, aux Etats-Unis, celui des producteurs de blé. De là l'institution du « Farm Board ».

(2) Sur l'excès de la baisse, cf. le « Bulletin » du 25 décembre 1930.

L'orientation nouvelle met fin à la vieille controverse de la liberté et de l'intervention. Car, s'il n'en était pas ainsi, l'illogisme serait par trop flagrant chez ceux qui admettraient que l'Etat doit soutenir par des subventions les intérêts acquis du Capital, mais refuser son assistance financière aux œuvres de prévoyance démocratique. Allons plus loin : est-il encore possible de prétendre que l'action de l'Etat, en dehors de la sphère de ses attributions normales, est toujours funeste et anti-économique ? Ou bien admettra-t-on cette discrimination naïve suivant laquelle le bon interventionnisme est celui dont je profite et que le mauvais, c'est l'autre ?

Le fait indéniable, c'est que l'interventionnisme n'est ni toujours bon ni toujours mauvais. Des distributions de subsides faites à tort et à travers sont chose détestable. Le renflouement d'une entreprise vermoulue est une erreur évidente. Des secours-chômage d'un taux si élevé que les ouvriers refusent de travailler sont une faute lourde. Le problème de l'interventionnisme est sorti de la période stérile des controverses dogmatiques pour entrer dans une phase positive et constructive. Le moment est venu de poser des règles d'action et d'abstention. Ayant cessé d'être des oracles, les critiques deviendront fécondes.

\* \* \*

Examinons-en tout de suite quelques-unes. L'assistance de l'Etat aux grandes entreprises en péril mortel serait, au total, assez discutable si, le sauvetage opéré, au moins pour partie, aux frais du Trésor, les entreprises libérées de leurs angoisses en perdaient jusqu'au souvenir, confiantes que l'Etat volera désormais à leur secours chaque fois qu'elles auront commis des imprudences. Il importe évidemment que le sens de la responsabilité ne s'oblitére pas chez les dirigeants des affaires privées. Ou si l'on renonce à le tenir en éveil, si l'on désespère de l'amendement du coupable, il est indispensable de lui donner un curateur qui lui interdise toutes actions aventureuses ou irrégulières. C'est vers cette dernière alternative que penchent visiblement les partis démocratiques. Or elle s'imposera si les établissements dont il s'agit ne donnent aucun signe d'assagissement. Et il importe de ne pas se le dissimuler : ce n'est pas seulement aux entreprises qu'il a fallu soustraire aux conséquences de leurs fautes que s'appliquera le régime de curatelle. Il est dans la logique des choses qu'une fois institué, ce régime s'étende à toutes les entreprises similaires.

Tel est déjà le cas en Allemagne, où la situation critique de quelques grandes banques a déterminé, non seulement l'intervention financière du Reich, mais aussi l'institution d'un contrôle national qui ne pourra que se resserrer.

En France, l'intervention de la Trésorerie pour empêcher la chute de la Banque Nationale de Crédit aboutit à intéresser l'Etat français dans la gestion de la société qui prendra la suite de cet établissement. Le moratoire des crédits gelés en Allemagne et en Eu-

rope Centrale conduit à une espèce de contrôle international sur les banques en difficulté et il est probable que cet exemple ne sera pas perdu.

Dès 1928, parlant des grandes banques concentrées, nous montrions le danger qu'elles courraient en soutenant une poussée folle de spéculation et nous les engageons à modérer le mouvement de hausse et à prolonger ainsi la prospérité. Cet appel aux initiatives privées était appuyé par une remarque dont l'événement a montré le bien-fondé : « Pour les banques, la disparition des crises serait même une amélioration de haute importance. Car les crises nuisent gravement à leur crédit, base de leur existence même. Et si l'on ajoute que la concentration bancaire a eu pour conséquence la pratique simultanée par les mêmes établissements des opérations de finance et de crédit, il est permis de dire que la vitalité de ces établissements est étroitement et indissolublement liée à la prospérité économique de la collectivité (1) ».

Il est inutile d'ajouter que la faible voix de l'auteur de ces observations n'a pas été entendue, dans de telles circonstances.

S'il se permet de rappeler aujourd'hui ce qu'il disait alors, c'est afin de montrer que l'éventualité d'un contrôle par l'autorité publique apparaît désormais possible et qu'il faudrait voir dans ce contrôle non seulement la rançon d'un interventionnisme de secours, mais aussi une garantie d'avenir pour la sauvegarde de l'épargne.

\* \* \*

Une autre conséquence de l'interventionnisme conservateur, c'est l'aggravation des charges financières de l'Etat. Faisons tout de suite observer — et très impartialement — que l'interventionnisme démocratique produit une conséquence identique et même plus accentuée. Aussi le cumul des deux interventionnismes peut-il avoir, pour le contribuable, une importance que nous ne songeons point à sous-évaluer.

En prévision de ces charges supplémentaires il convient, il est urgent d'adopter la règle de l'économie dans la dépense et de l'appliquer de manière inflexible. Point de dépense qui ne soit démontrée nécessaire ; point de favoritisme ; point de coulage. Les finances publiques sont le bien commun de la nation ; la gestion doit en être sévère. Peut-être faudrait-il même multiplier et renforcer les sanctions pénales contre toutes les espèces de gaspillage et de malversation. Et il serait indispensable de susciter au plus tôt un mouvement d'opinion ayant pour objet de censurer et de stigmatiser tous ceux qui, à un titre quelconque, pousseraient à d'inutiles ou excessives dépenses publiques et administratives. En d'autres termes, toute intervention doit être précédée d'un jugement de valeur mettant en balance l'utilité qu'elle présente et le coût qui en résultera.

(1) « Revue d'Economie Politique », Paris, septembre-octobre 1928, p. 1271. Voir aussi notre article du « Bulletin » sur le « Contrôle du crédit et la différenciation des taux d'intérêt » (mars 1929).

En outre, il importe qu'elle soit effectuée avec le maximum d'économie de façon à accroître encore le bénéfice net de l'opération. Ces considérations, semble-t-il, ne sont pas de nature à déplaire à un peuple réaliste comme le peuple belge. Elles sont propres à l'intéresser davantage à la gestion du bien commun puisque quand la caisse est vide, chacun est tenu d'augmenter ses cotisations.

Pour sortir des généralités, nous voudrions donner ici un exemple précis, se rapportant, il est vrai, à l'interventionnisme démocratique. Il s'agit d'une proposition très judicieuse émanant d'un médecin socialiste et relative à l'assurance-maladie. Cette proposition est fort simple. Elle consiste à borner l'assurance aux affections graves, facilement reconnaissables, exclusives de toute simulation. Pour ce qui est des petites maladies, bénignes, de courte durée, il faut laisser aux ouvriers le soin d'y faire face à l'aide de leurs économies personnelles. Si l'évolution du mal témoigne d'une aggravation, l'assurance jouera sans plus de retard. Les mérites de la combinaison sont multiples. La fraude est éliminée à peu près complètement. Est respecté le principe de solidarité et de justice suivant lequel l'ouvrier ne doit pas subvenir à l'aide de ses faibles économies, nécessairement insuffisantes, aux frais d'une maladie grave, d'une intervention chirurgicale, d'une cure prolongée. En troisième lieu, l'assurance cesse d'exclure l'opportunité d'une épargne ouvrière, épargne d'ailleurs modeste et par conséquent possible pour le salarié. Y a-t-il des inconvénients techniques à adopter cette proposition? Nous ne le croyons guère. Toujours est-il qu'elle paraît bien séduisante.

\* \* \*

On a dit plus haut que l'interventionnisme conservateur — non plus que l'autre — n'était pas nécessairement favorable à l'intérêt de tous. Il y a donc des projets d'intervention qu'il y a lieu de combattre avec énergie et sans balancer.

Du nombre est la suggestion, faite en certains milieux, de chercher le remède à la dépression dans la dépréciation de la monnaie. Au cours d'une séance récente de la Chambre des Représentants, le Premier Ministre s'est élevé avec force contre cette suggestion. Son langage a été d'une netteté qui ne laisse rien à désirer. Il faut lui en rendre grâce. Il a parlé en Chef de gouvernement dans des circonstances singulièrement critiques. On ne guérit pas un trouble économique par un trouble plus grand. C'est chose tellement évidente que nous nous en voudrions d'insister. Mais il était d'une haute utilité que M. Renkin

affirmât publiquement l'absence complète de fondement des rumeurs qui circulaient.

Dans un autre ordre d'idées, nous aimerions signaler les inconvénients sérieux des subventions budgétaires accordées sans contrôle de leur emploi. Il y aurait assurément des distinctions à faire entre les différents cas qui se présentent dans la pratique. Mais d'une manière générale, il est permis de penser qu'il y a un certain abus des subventions allant à des œuvres dépourvues d'intérêt général. Quelques administrations communales mériteraient à cet égard d'être rappelées à l'ordre.

\* \* \*

La conclusion de ce qui précède est claire. L'évolution des partis conservateurs vers l'interventionnisme — dont il y avait des prodromes non douteux — s'est vivement accentuée sous l'empire de convulsions économiques qui n'ont point épargné les très grandes entreprises. La concentration jointe à la crise est la cause véritable de cette évolution. Celle-ci est beaucoup plus marquée chez nos voisins que chez nous. En Belgique, elle a pris surtout la forme d'une réaction protectionniste conçue comme politique de représailles et arme de négociations. Mais quoi que l'on fasse, les adversaires de l'Etatisme ont renié leurs anciennes croyances. C'est un fait de grande conséquence. La prospérité économique revenue, on cherchera peut-être à en affaiblir la portée. On rappellera que l'Etat belge est jadis intervenu dans des moments de crise exceptionnellement grave, après quoi il est retourné à sa politique d'abstention. Cet argument ne paraîtra point décisif. D'autant moins que selon les vraisemblances, l'équilibre économique ne se rétablira qu'au prix d'une organisation internationale de la production que les ententes libres des industriels des grands pays producteurs ne seraient pas à même d'édifier et de faire durer par leurs seuls efforts. L'interventionnisme constructif est en perspective. Il est impossible de préciser dès à présent le rôle qu'y joueront les gouvernements. Mais il semble infiniment probable que ce rôle ne sera pas nul et ne se limitera point à la fixation des droits de douane ou à la réglementation des entrées et des sorties des grands articles de commerce. On entrevoit plutôt la détermination contractuelle de contingents de production et d'échange révisés et ratifiés par les Etats et une action législative encore indéfinissable sur le développement corrélatif de la capacité productive des grandes industries de chaque nation assujetties à ce contingentement.

# ITALIE

(CHRONIQUE DE L'ETRANGER).

## POLITIQUE MONÉTAIRE ET CHANGES.

Après les nombreuses stabilisations monétaires qui eurent lieu de 1923 à 1928, il semblait au monde, alors prospère, que l'ère des difficultés monétaires consécutives à la guerre était close et que les transactions commerciales allaient pouvoir se baser sur des changes stables, selon la longue habitude du 19<sup>e</sup> siècle. Les événements de 1931 vinrent déjouer ces espoirs.

Nous rechercherons ci-dessous les causes profondes de la stabilité du change italien. Nous trouverons la première de ces causes en étudiant les situations de la Banque d'Italie, ou, plus précisément, le total des billets en circulation. Celui-ci était, à la fin de 1925, de 21.500 millions de liras; il a été ramené progressivement à 15.680 millions à la fin de 1930 et à 14.441 millions à la fin d'octobre 1931. L'action de revalorisation de la lire a été accompagnée et suivie d'un effort lent mais régulier de déflation de la circulation. C'est ce que n'avaient pas fait les pays revenus à la parité d'avant-guerre, où l'habitude de maintenir de fortes disponibilités en numéraire n'avait pas pu être combattue efficacement. La déflation de la circulation avait été accomplie en ordre principal grâce à une réduction simultanée du portefeuille-devises, qui était descendu de 7.553 millions de liras à la fin de 1927, à 3.464 millions à la fin d'août 1931; étant donné la nature de la crise de septembre, ceci aussi devait contribuer à renforcer la situation monétaire, assise surtout sur l'or et sur un portefeuille interne.

Une seconde cause de la tenue de la lire se trouve sans nul doute dans le fait que l'Italie n'avait guère de dettes à court terme envers l'étranger. On se souvient qu'après avoir emprunté abondamment pour son équipement industriel, l'Italie avait cessé de recourir à l'étranger depuis plusieurs années déjà; ayant emprunté à long terme, elle ne fut pas entraînée ensuite dans la politique dangereuse des crédits à court terme. Grâce à ce fait, il manquait cette année à la panique internationale une matière sur laquelle elle eût s'exercer.

Ces raisons fondamentales n'empêchent pas cependant que la Banque d'Italie dut se défendre contre une certaine demande de devises, moins importante qu'en d'autres pays, sans doute, dans sa masse globale, mais qui peut cependant être dangereuse en un moment où toute la structure financière du monde paraît ébranlée.

C'est ainsi que le 23 septembre, jour où la livre cotait le plus bas, le taux d'escompte officiel fut porté de 5,50 à 7 p. c. Ce même jour, des mesures furent prises pour enrayer la spéculation sur titres : aucune transaction à terme ne pouvait plus être acceptée dans les bourses, si elle n'était accompagnée du dépôt de 25 p. c. de l'opération, en numéraire, tant à l'achat qu'à la vente, ou des titres mêmes en cas de vente.

Ces mesures ne parurent cependant pas suffisantes et, comme tant d'autres pays, l'Italie institua un système de contrôle des changes. Un décret du 29 septembre permit au Ministère des Finances d'établir des directives en vue de « discipliner » le commerce des changes. Conformément à ce programme, la *Confédération fasciste du Crédit* expédia des circulaires obligeant toutes les banques à envoyer à la Banque d'Italie un relevé de leurs avoirs en devises et de ceux de leurs correspondants. Les banques furent également obligées de s'enquérir des besoins futurs de leurs clients et de limiter les crédits à accorder à ceux qui sont connus comme possédant des devises ou comme recevant des traites étrangères en paiement des exportations. L'achat de change à terme est interdit, ainsi que la vente de devises à quiconque ne peut justifier de raisons commerciales ou d'autres motifs sérieux. Il est également interdit de faire le commerce de titres étrangers, ainsi que de titres italiens émis en monnaie étrangère. Cette disposition atteint surtout les achats de titres, publics et privés, italiens sur le marché de New-York, car ces titres étaient fort recherchés depuis quelque temps, aussi bien en raison du libellé en dollars que de l'intérêt élevé. Les cours à New-York ont particulièrement baissé, par suite de l'arrêt artificiel de la demande au moment même où les titres étaient offerts en abondance par les banques américaines, soucieuses de se procurer des disponibilités.

A ces mesures en matière de change viennent encore s'ajouter, pour restreindre les transactions internationales et intensifier le repli de l'économie italienne sur elle-même, de nouvelles barrières douanières. La plus importante de ces dernières est l'imposition générale d'une surtaxe de 15 p. c. ad valorem sur tous les produits pour lesquels il n'existe pas de droits consolidés par traités; il n'est fait que quelques exceptions limitées, et une réduction de la surtaxe, à 10 p. c., n'a été admise que pour le charbon. Le but avoué de cette taxe est de combler la plus grosse partie du déficit.

budgétaire; cela n'empêche pas qu'elle produise ses effets quant à la restriction du commerce extérieur.

En matière bancaire, une série de dispositions méritent d'être signalées.

Tout d'abord, à la fin de décembre 1930, un décret-loi a prorogé le privilège d'émission de la Banque d'Italie jusqu'en 1950. Les dispositions en vigueur relativement au service de la Trésorerie ont été prorogées jusqu'en 1932 seulement, en attendant qu'une convention nouvelle soit élaborée à ce propos. Parmi les dispositions les plus intéressantes du régime nouveau de la Banque d'Italie, il faut citer celle contenue déjà dans un décret du 8 août 1930: elle accorde à la Banque le droit d'acquiescer ou d'escompter, de vendre ou de céder en réescompte, aux conditions du marché, des traites de nonante jours au plus émises par des entreprises italiennes ou étrangères de solvabilité notoire et acceptées par des banques italiennes de premier ordre. Ainsi la Banque d'Italie est admise à pratiquer « les opérations sur le marché libre », non seulement au sujet des titres d'Etat et assimilés, mais également pour des acceptations de change. La Banque se trouve donc dans la possibilité légale d'intervenir sur le marché libre pour régler la circulation fiduciaire si elle préfère ce moyen à une politique d'escompte.

En second lieu, il nous faut mentionner l'activité de l'*Institut de Liquidation*, organisme créé au lendemain de la guerre pour soutenir diverses banques, et la création récente de l'*Institut de Crédit mobilier*. Ceci nous permettra de distinguer et de définir le rôle actuel de chacun de ces organismes officieux (parastatali) dans la vie bancaire italienne.

Voici d'abord ce que disait, le 18 juin 1931, M. Bianchini, Président de la section économique et financière de la Confédération générale bancaire fasciste, au sujet de la première de ces institutions :

« Le décret-loi du 26 décembre a prolongé jusqu'à la fin de 1935 l'existence de l'Institut de Liquidation, en prorogeant pour une période égale l'application des dispositions déjà prises concernant le crédit de la Banque d'Italie à l'égard de l'Institut; il proroge, par conséquent, la limitation du dividende distribué par la Banque à ses actionnaires et l'application à ce célèbre « hôpital bancaire » tant des bénéfices réalisés par la Banque que d'une partie du produit de la taxe de circulation.

» Il est déjà arrivé souvent qu'on parle de cet « hôpital bancaire », de ses relations, et qu'on s'alarme au sujet des circonstances qui imposent la continuation de son existence et l'expansion de son activité. Dans une certaine mesure, les sauvetages sont opérations reconnues utiles, approuvées par l'expérience et même par la doctrine. Dans une année de crise grave et en suite de la dépression économique lente et prononcée, les cas pour lesquels on ne peut nier l'utilité d'un soutien se rencontrent souvent. A plusieurs reprises, durant cette année, l'Etat a dû intervenir. En ce qui concerne les mesures prises pour prolonger la vie de

cette entreprise, qui sans cela aurait péri, je me permets de répéter ici les paroles que j'ai prononcées à la Chambre des députés, à la séance du 13 février dernier, au sujet d'un règlement exceptionnel des rapports entre l'Etat et les sociétés industrielles.

« Ce règlement est présenté comme une disposition exceptionnelle légitimée par d'impérieuses et graves exigences de caractère général, mais il ne peut constituer, dans l'ensemble, ni un système ni un précédent. Car il est évident que la répétition de cette intervention arrive à créer, dans des moments particulièrement délicats, une charge non indifférente pour les finances de l'Etat et vient encore se répercuter sur les contribuables, constituant ainsi une redistribution des charges fiscales. Mais, outre cela, il est encore évident, indépendamment de ces considérations, qu'un pareil système aurait un autre caractère insidieux, à savoir, de constituer un élément moralement déprimant pour ceux qui, travaillant sans l'aide de l'Etat, réussissent à répartir le poids des difficultés du moment et à les vaincre par des sacrifices directs. En substance, on peut se lamenter du point de vue de la justice absolue en constatant que, d'un côté, les difficultés qui prennent une ampleur telle qu'elles mettent en cause un intérêt général trouvent nécessairement assistance, tandis que, de l'autre côté, si ces difficultés se maintiennent dans un secteur plus limité d'entreprises modestes, elles doivent être affrontées, sans miséricorde, avec le recours propre de celles-ci.

» Je me suis permis de rappeler ces quelques paroles parce qu'elles correspondent parfaitement aux directives supérieures et en particulier à des dispositions sages et prudentes du Ministre des Finances. »

Au cours des derniers mois, le gouvernement italien organisa un *Institut de Crédit mobilier*, qui fut constitué définitivement en novembre. Il comporte un capital d'un demi-milliard de liras et pourra émettre des obligations jusqu'au décuple de celui-ci. Son objet principal est l'exercice du crédit industriel, c'est-à-dire de pourvoir à la systématisation en matière de crédit bancaire, de participations et d'organisation industrielle, en relation avec l'œuvre de mobilisation de la *Banca Commerciale*. L'émission d'obligations à moyen terme, notamment à dix ans, est prévue comme une forme normale d'activité du nouvel organisme. Il a été déclaré nettement que celui-ci n'a pas pour but de soutenir des situations compromises et de renflouer de mauvaises entreprises par des opérations dangereuses. D'après la *Frankfurter Zeitung*, les premières opérations de l'Institut consisteraient en avances sur titres de bonnes entreprises semi-officielles, telles que les compagnies de téléphone et d'électricité. Les sociétés-mères des grands groupes électriques seraient ainsi mises en mesure de rembourser une partie de leurs grosses dettes en banque et de les convertir en crédit mobilier à dix ans. C'est dans de pareilles opérations que se trouvent surtout les allègements attendus pour les banques.

BUDGET ET TRÉSORERIE.

Le budget de l'Etat pour l'exercice juillet 1930-juin 1931 s'est ressenti de la crise et a clôturé avec un déficit de 866 millions de liras. On avait dépensé un demi-milliard de plus que l'année précédente pour l'armée et la marine, tandis que les travaux publics étaient activés par l'attribution de 300 millions de liras de plus. Une augmentation de la taxe de transmission, relevée de 1 1/2 à 2 1/2 p. c., n'avait pas été suffisante pour redresser le budget; une partie du produit était d'ailleurs nécessaire pour contrebalancer le manque à gagner provenant de l'exonération d'impôt de la production viticole, exonération qui concerne toute la part du produit de l'impôt sur le vin qui revenait à l'Etat, soit 390 millions. Le rendement des droits élevés sur les céréales entrainait aussi en ligne de compte pour combler le déficit.

Pour 1931-1932, le budget prévoit 19.323 millions de dépenses et 18.899 millions de liras de recettes. De juillet à octobre, le déficit effectif se monte à 687 millions. Parmi les moyens mis en œuvre cette année pour faire face aux dépenses, il faut mentionner d'abord la

surtaxe douanière de 15 p. c. *ad valorem*, mentionnée ci-dessus, dont on escompte un rendement d'environ 800 millions de liras. Une taxe d'accise sur les huiles minérales est la principale autre mesure fiscale.

En mai, le gouvernement a procédé à l'émission d'un emprunt à long terme à 5 p. c., les souscriptions pouvant être faites en argent frais ou en bons du Trésor anciens. Sur sept milliards de souscriptions, le gouvernement n'a retenu que 5 milliards, dont 3.340 millions en bons du Trésor, c'est-à-dire seulement 1.660 millions de liras en argent frais. Les souscriptions inférieures à 10.000 liras, ainsi que celles des établissements publics et de bienfaisance ont été servies intégralement, les autres n'étant servies qu'au prorata des disponibilités restantes.

INDUSTRIE, CHÔMAGE ET TRAVAUX PUBLICS.

La production industrielle est encore toujours en déclin en Italie, comme à l'étranger, sans exclure toutefois une meilleure résistance dans des cas particuliers. On jugera de la situation des industries par les chiffres suivants :

Production industrielle de l'Italie.

	Fonte brute	Acier laminé	Plomb	Zinc	Aluminium	Ciment	Super-phosphate	Soie artificielle	Papier et carton	Coton
Moyenne mensuelle :										
1929 .....	56.541	162.647	1.889	1.310	586	2.914.513	1.089.217	2.695.202	286.202	87.734
1930 .....	44.524	136.457	2.022	1.115	667	2.901.969	1.156.730	2.511.613	285.207	71.797
Moyenne 10 prem. mois :										
1930 .....	44.871	(1) 140.362	1.995	1.545	688	(1) 2.971.079	(1) 1.211.196	(1) 2.516.695	(1) 285.828	—
1931 .....	42.581	(1) 113.833	2.020	1.338	912	(1) 2.635.657	(1) 700.176	(2) 2.834.914	(1) 269.780	—
Septembre 1931 .....	43.121	120.298	2.057	1.082	1.140	2.985.226	582.750	3.040.733	269.787	—
Octobre 1931 .....	41.153	—	2.429	1.109	911	—	—	—	—	—

(1) Moyenne mensuelle des neuf premiers mois.

Les statistiques particulièrement détaillées du degré d'activité de l'outillage industriel dans les textiles sont d'autant plus intéressantes, qu'elles n'existent, aussi complètes, dans aucun autre pays. C'est cependant un indice précieux de la situation, surtout pour

les textiles, qui réagissent promptement aux influences économiques et ont montré, au cours de cet été, une résistance plus grande à la crise. Voici les coefficients d'activité des principales branches de cette industrie :

Coefficients d'activité de l'industrie textile.

	COTON		LIN ET CHANVRE		JUTE		SOIE NATURELLE		SOIE ARTIFICIELLE	LAINE		
	Filés	Tissus	Filés	Tissus	Filés	Tissus	Filés	Tissus	Machines en activité	Filés		Tissus
										Cardée	Peignée	
1928, mars .....	92.8	89.1	—	—	—	—	78.1	83.3	—	83.8	92.1	83.5
septembre .....	92.7	86.6	75.9	77.8	85.5	92.0	88.8	88.0	71.7	90.0	88.9	85.5
1929, mars .....	96.3	91.1	74.0	79.9	97.6	94.8	63.7	91.3	83.0	83.9	86.4	81.1
septembre .....	94.2	89.8	70.8	81.2	101.9	95.9	83.8	91.3	87.2	89.7	83.7	77.9
1930, mars .....	87.9	85.7	66.9	75.9	91.0	82.5	77.4	80.8	86.8	79.3	85.4	75.0
septembre .....	68.4	64.7	61.5	64.5	88.0	80.2	81.9	74.9	76.4	73.3	81.8	72.0
1931, mars .....	66.7	64.9	64.8	68.0	82.6	69.2	79.1	77.2	78.4	59.9	70.9	68.1
septembre .....	68.4	64.4	57.1	58.8	72.0	66.0	69.1	75.5	77.3	72.3	77.7	69.0

On remarquera notamment les progrès de l'industrie de la soie artificielle, qui est en reprise depuis l'été de 1930 et produit régulièrement, depuis le début de cette année, plus de soie qu'en 1929; cependant, le coefficient d'activité des machines n'est que de 77 p. c., témoignage du développement trop intense de l'outillage dans cette spécialité.

Tout en étant important, le chômage n'a pas pris en Italie les mêmes proportions que dans certains autres pays. Depuis le début de cette année, l'augmentation a d'ailleurs été assez lente, car, de février à juin, la diminution saisonnière a pu exercer un effet salubre et le nombre de chômeurs en octobre ne dépasse encore que de peu celui de février dernier. Voici quelques chiffres à cet égard :

**Nombre de chômeurs complets. (En milliers.)**

	1930	1931
Janvier .....	466	722
Avril .....	372	670
Juillet .....	342	637
Octobre .....	446	799

A ces chiffres, il faut ajouter quelques chômeurs intermittents : 33.000 en octobre 1931. Quant au secours chômage, il était distribué, en mars dernier, à 242.000 ouvriers, sur 670.000 chômeurs. Pour apprécier la situation, il faut aussi tenir compte du fait que de nombreux chômeurs sont des ouvriers agricoles non assurés : en octobre 1931, sur près de 800.000, ils étaient 182.000 : les industries travaillant les produits agricoles comptaient 78.000 chômeurs, les métaux, 76.000; les matériaux de construction, les bâtiments et les travaux publics, 229.000; les textiles, 96.000; les employés, 32.000.

Il est intéressant d'examiner ici comment a pu évoluer le pouvoir d'achat de l'ouvrier occupé, au cours de la dernière crise; la comparaison du coût de la vie avec un indice des salaires établi sur une base très large nous permet de le faire. Nous avons ramené les deux indices à la base : 1929 = 100, pour mettre mieux en relief l'évolution depuis le début de la crise.

**Indices du salaire et du coût de la vie.**  
(1929 = 100)

	Salaire	Coût de la vie
1929 Août.....	102	102,5
Novembre .....	99	103,2
1930 Février.....	99	98,5
Mai .....	99,5	97,1
Août.....	101,5	96,2
Novembre .....	97	95,7
1931 Février.....	90	87,1
Mai .....	90,5	85,9
Août.....	90,5	83,1

Cette évolution en faveur du salaire réel est un exemple classique des modifications dans la répartition des revenus qui s'opère en temps de crise. Les

forces d'inertie jouent en faveur de l'ouvrier, tout comme elles ont joué contre lui en période de prospérité. Elles contribuent à maintenir, pour les biens de large consommation, une demande effective, qui serait, sans cela, atteinte par le chômage. Pour la situation de l'ouvrier italien, il est assez significatif de constater les conclusions auxquelles est arrivé le comité du *Conseil National des Corporations* en octobre : malgré que la réduction au minimum des coûts de production soit une condition *sine qua non* de succès, les représentants des employeurs et employés, industriels et agricoles, ont été d'accord pour dire qu'une nouvelle réduction générale des salaires dans les industries italiennes n'était ni possible ni désirable; cependant, dans certains cas, une réduction modérée et raisonnable est admissible, pourvu qu'elle ne serve pas à maintenir des entreprises malsaines, qu'elle soit contrebalancée par la certitude d'un emploi plus stable, qu'elle soit accompagnée de la réduction simultanée d'autres éléments du coût de production et qu'elle soit reconnue par les associations syndicales légales. Pour l'agriculture, il a été admis que les salaires ont été adaptés au niveau économique actuel et ne peuvent être réduits, sauf peut-être dans certaines localités spéciales.

Pour combattre le chômage, le gouvernement a intensifié à nouveau sa politique de travaux publics, poussée avec activité depuis 1924. D'après la *Rivista Bancaria*, les travaux entrepris par l'Etat se sont montés aux sommes suivantes, pendant les dernières années budgétaires :

1924-1925.....	1.295 millions de lires
1925-1926.....	1.605 »
1926-1927.....	1.851 »
1927-1928.....	1.580 »
1928-1929.....	1.676 »
1929-1930.....	1.841 »

Ces chiffres ne comprennent pas les travaux des chemins de fer, des postes, des télégraphes et de l'office routier. En y comprenant ces travaux, les dépenses de travaux publics se monteront cette année à 3.628 millions de lires et l'on escompte que l'on pourra occuper, grâce à ce moyen, 270.000 ouvriers. En vue de juger de l'affectation des crédits pour travaux publics, nous donnons la répartition des travaux achevés en 1930 :

	Nombre	Valeur
		(Millions de lires)
Travaux routiers .....	394	586
Travaux ferroviaires .....	80	114
Travaux hydrauliques .....	425	276
Bonifications : assèchements et irrigations .....	402	335
Travaux maritimes .....	61	229
Urbanisation.....	116	202
Réparations de dégâts de tremblements de terre.....	118	75
Travaux hygiéniques et sociaux..	444	240
Ensemble ...	2.040	2.061

Parmi ces entreprises de grande envergure, les travaux d'assèchement et de mise en culture rationnelle de vastes étendues marécageuses attirent spécialement l'attention. Ils ont à la fois un intérêt hygiénique et un intérêt national : car les terres mises en culture permettent de remplacer en grande partie l'émigration du trop-plein de population par des migrations internes. Le résultat de cette politique peut s'apprécier par le nombre net des expatriations d'ouvriers italiens c'est-à-dire, rapatriements déduits :

1921 .....	126.000
1922 .....	144.000
1923 .....	239.000
1924 .....	177.000
1925 .....	81.000
1926 .....	72.000
1927 .....	76.000
1928 .....	44.000
1929 .....	40.000
1930 .....	153.000
1931 (10 mois) .....	88.000

Voici des précisions intéressantes que donne la *Confédération générale fasciste des Industries* au sujet des bonifications dans la campagne romaine :

« Couvrant une superficie de plus de 200.000 acres se trouvant près des portes de Rome, et allant de la mer jusqu'au demi-cercle de montagnes s'étendant de Velletri à Terracina, les marais pontins ont défié pendant plus de 2.000 ans les efforts des Césars et des Papes, également désireux de drainer cette grande zone paludéenne.

» Sa transformation en une zone agricole capable de contenir ultérieurement une population agricole dense et destinée par son emplacement à devenir une des principales sources d'alimentation de la capitale, a été, dès le début, l'un des éléments principaux du programme économique du gouvernement fasciste. Pour réaliser l'assèchement, le territoire a été divisé en deux sections : l'une, de 135.000 acres, attribuée au Consortium de Piscinara; l'autre, de 65.000 acres, à la *Bonifica Pontina*. Le plan de travail a été confié au sénateur Prampolini, l'un des ingénieurs hydrauliques les plus en vue de l'Italie, qui unit des capacités techniques spéciales à une grande compétence administrative.

» Lorsque les opérations ont commencé en 1926, on ne disposait que d'une douzaine de milles de mauvaises routes et la surface était en grande partie sous eau d'une manière permanente, les terres non submergées procurant une mauvaise pâture à des moutons et à des troupeaux de chevaux et de buffles, tandis que la population, clairsemée et en butte à la fièvre, vivait dans les conditions les plus primitives.

» Le travail a dû commencer par un examen topographique détaillé et la confection d'une grande carte de la surface, qui montra que les succès précédents étaient dus surtout, au fait que la partie inférieure au niveau de la mer était plus grande qu'on ne le supposait généralement.

» Les opérations commencèrent dans les montagnes, où les cours d'eau, dont les crues inondaient les

plaines, durent être contrôlés et où il fut construit une triple série de canaux.

» Les bassins dans les montagnes sont maintenant terminés, le canal principal est près d'être achevé et il en est de même du collecteur par lequel les crues arrivent à la mer. Toute la surface est en voie d'être rendue accessible par 250 kilomètres de grandes routes, dont 180 kilomètres sont déjà construits et sur lesquelles vont déboucher toute une série de routes agricoles. Neuf villages avec église, école, dispensaire, station de police, hall de récréation et plaine de sports ont déjà été construits dans chacun des deux secteurs. Ils sont habités pour le moment par les hommes occupés aux travaux, mais sont établis conformément aux besoins des familles de fermiers qui viendront dans le pays dès qu'il aura été loti et sera prêt à être cultivé. Jusqu'à présent, 160 millions du total estimé de 350 millions de lires ont été dépensés dans le secteur de Piscinara. Dans le secteur de Pontine, 5 kilomètres du grand collecteur et 7 kilomètres d'un canal, dont le terminus est près de Terracina, ont été construits; 4 kilomètres du nouveau lit du torrent Amaseño ont été creusés et plus de 3.000 acres de terre arable ont été asséchés. Quand le travail sera achevé dans ce secteur, huit grandes stations électriques de drainage assècheront 22.500 acres de terre; 180 kilomètres de routes vont rendre accessible toute cette surface, les rivières torrentueuses seront endiguées et contrôlées, un aqueduc fournira l'eau potable à la population et, selon une convention déjà signée par les deux consortiums, les eaux disponibles seront utilisées pour un système d'irrigation. 200 kilomètres de chemins de fer électriques à voie étroite ont été construits et des carrières locales sont en exploitation. Depuis que les opérations ont été commencées, elles ont donné 6 millions de jours de travail, dont 600.000 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1931. »

En matière maritime, le gouvernement poursuit encore toujours une politique de soutien par de très grosses subventions et le développement des lignes commerciales régulières. Au cours de la dernière année fiscale, les subventions devaient être de 220 millions de lires et ont encore été augmentées en cours d'exercice. A ces appuis directs viennent encore s'ajouter les prêts accordés, à des taux favorables, par les organismes de crédit semi-officiels. Ainsi, le *Consorzio di credito per le opere pubbliche* a en cours 476 millions de prêts aux sociétés de navigation subventionnées. Récemment, a également été créé l'*Istituto Italiano di Credito Marittimo*, sur des bases et avec des buts analogues à ceux du nouvel *Istituto Mobiliare Italiano*, dont nous avons parlé plus haut.

Mu par le désir d'organiser sur une base qui semble plus rationnelle l'activité des compagnies de navigation et d'augmenter une rémunération actuellement insuffisante des capitaux, le gouvernement a activement poussé à une vaste concentration des grandes lignes. Une compagnie géante, dotée du nom de « Italia », a été constituée au capital de 740 millions de lires, avec autorisation d'émettre pour 450 millions

d'obligations; 300 millions sont déjà entre les mains de l'*Istituto Italiano di Credito Marittimo*. Cette vaste entreprise est le produit de la fusion de la *Navigazione generale Italiana* et du *Lloyd Sabando*, qui reçoivent chacun 330 millions d'actions en rémunération de leurs apports et qui comptent respectivement 200.000 et 166.000 tonnes de navires; la *Cosulich*, possédant 134.000 tonnes, est également absorbée. Cette grande flotte s'occupera du trafic avec l'Atlantique-Nord et l'Atlantique-Sud; elle sera encore renforcée de deux navires de luxe, de 46.000 tonnes chacun, qui viennent d'être mis en construction et seront affectés à la ligne de New-York en vue de drainer directement les voyageurs américains vers l'Italie.

La fusion des lignes orientales est faite sous l'égide du *Lloyd Triestino*, qui possède 182.000 tonnes et absorbe la *Compagna Marittima*, avec 40.000 tonnes, et la *Sitmar*, possédant 64.000 tonnes. Le *Lloyd Triestino* a mis de nouveaux navires rapides en service et intensifie ses services réguliers vers Shangai, Bombay, la Palestine et Alexandrie.

Ce développement et cette réorganisation se poursuivent malgré l'allure languissante du commerce et le nombre assez considérable de navires désarmés dans les ports : 102.000 tonnes en septembre 1929, 575.000 en septembre 1930 et 571.000 en septembre 1931. Les échan-

ges internationaux se réduisent, en effet, sous la double influence du marasme des affaires et du nationalisme économique, qui sévit depuis longtemps en Italie et marque nettement ses effets.

Comme dans divers autres pays européens, la balance commerciale de l'Italie s'est fortement améliorée au cours de 1931, notamment sous l'influence conjuguée de la baisse des matières premières et de la résistance offerte par les produits fabriqués; l'excédent des importations pour les dix premiers mois de l'année, est tombé de 4.022 millions à 1.692 millions. Des indications plus précises concernant la nature de ce mouvement résultent des indices du mouvement commercial élaborés par l'*Institut central de Statistique du Royaume d'Italie*. Ces indices décomposent les statistiques des valeurs en indices de quantités et indices des prix du commerce international; ils prennent en considération les articles du tarif des douanes ayant quelque importance, c'est-à-dire en fait plus de 93 p. c. de l'ensemble. Les indices des quantités sont établis en pondérant les quantités importées et exportées par les prix de l'époque de base; les indices des prix, en multipliant la valeur moyenne de chaque produit par les quantités échangées à l'époque actuelle. Voici le résultat de cette analyse pour les mois d'août des quatre dernières années.

#### Indices du commerce extérieur.

(1925 = 100)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	Produits alimentaires	Matières premières	Produits fabriqués	Ensemble	Produits alimentaires	Matières premières	Produits fabriqués	Ensemble
<i>Indices des quantités :</i>								
Août 1928 .....	103	93	100	98	69	88	109	96
— 1929 .....	68	99	98	92	85	95	126	112
— 1930 .....	93	77	88	86	90	80	101	96
— 1931 .....	85	81	70	78	108	83	117	112
<i>Indices des prix :</i>								
Août 1928 .....	73	70	75	72	96	81	73	79
— 1929 .....	69	66	77	70	87	75	67	72
— 1930 .....	58	52	72	61	71	58	54	58
— 1931 .....	44	42	61	49	59	44	43	47

#### L'AGRICULTURE.

Le travail de la terre a toujours continué à jouer un rôle important dans l'économie italienne et celui-ci peut d'autant moins être négligé aujourd'hui, quand de nouvelles terres sont rendues arables chaque année et quand le courant d'immigration est partiellement canalisé vers les terres nationales.

Dans la culture du blé, activée par une propagande nationaliste intense et soutenue par des barrières douanières très élevées, de nouveaux progrès sont enregistrés en 1931 : la récolte a été de 6,7 millions de tonnes métriques de blé, contre 5,8 millions de tonnes

en 1930. Les progrès sont dus surtout à une augmentation de rendement, car les superficies emblavées n'ont passé que de 4.823 à 4.887 mille hectares. Cette augmentation est due à la mise en culture de nouvelles terres asséchées. Si l'on compare les six années depuis que la campagne du blé a été déclanchée avec les quatre années antérieures, on doit mettre en regard des récoltes de 6.183.100 tonnes contre 4.927.300 tonnes respectivement en moyenne. Cette année, le gouvernement n'a pas osé soutenir la culture des céréales par une nouvelle hausse des droits de douane; mais il a établi la mouture obligatoire de blé national à concurrence

de 95 p. c. De plus, on procède actuellement à l'érection d'élevateurs à grains provinciaux et interprovinciaux qui seront prêts pour la récolte de 1932. Cette construction est en rapport avec les difficultés qui se produisent annuellement au moment des récoltes : les prix de la nouvelle récolte tombent en dessous de ceux de l'ancienne et font même fléchir ces derniers, ainsi que ceux des blés importés; de juillet à septembre, la différence de prix va jusqu'à 15 ou 20 livres le quintal. Le manque de place pour l'entreposage se joint aux besoins d'argent des fermiers pour provoquer des offres trop abondantes sur le marché. Le gouvernement a exprimé l'intention de faire, au cours de l'été, tous les achats nécessaires pour les besoins de l'armée.

La culture du riz, spécialité de certaines provinces, a traversé cette année une phase critique. Les prix étaient tombés nettement en dessous des prix de revient. Le premier résultat a été un conflit général entre les employeurs, qui voulaient réduire les taux de salaire du contrat collectif de 45 p. c., et les ouvriers, qui n'admettaient qu'une diminution de 20 p. c.; le Tribunal d'Appel du Travail de Rome a dû intervenir et a ordonné une diminution de 24 p. c. Pour aider les producteurs, le gouvernement a créé un *Institut national du Riz*, dont l'objet est de déterminer les conditions de prix et de vente; les négociations restent libres, mais tout contrat doit être enregistré par l'Institut. Celui-ci a pu fixer les prix, qui étaient tombés à 450 livres la tonne, à 700 livres, c'est-à-dire au taux présumé du prix de revient. Comme le riz italien est de qualité supérieure et surtout exporté comme semence, il reste à voir si ce nouvel essai du contrôle artificiel des prix réussira mieux que ceux tentés dans d'autres pays ces dernières années.

La sériciculture a beaucoup souffert du prix très bas de la soie naturelle. Les cocons, qui se vendaient, au cours de l'été dernier, à 4 ou 5 livres le kilo, valaient 15 et 16 livres en 1929. Aussi escompte-t-on une réduction de la production. La récolte sera d'environ 35 millions de kilos de cocons, contre environ 50 millions pendant les années précédentes.

En vue de faire face à la situation pénible des agriculteurs, le gouvernement vient de leur consentir divers dégrèvements d'impôt.

Il a d'abord aboli, comme il est dit ci-dessus, l'impôt additionnel perçu par l'Etat sur le vin, mais non la part revenant aux communes. Cet impôt entre pour un tiers environ dans la charge totale de l'impôt sur la consommation, dans les communes de première classe, et pour moitié dans celles de la dernière classe. Le dégrèvement qui en résulte est de 390 millions de livres.

D'autre part, l'impôt sur le bétail a été réduit. Cet impôt avait été appliqué dans certaines communes de façon telle et à des taux si élevés, qu'il avait cessé d'être ce qu'il devait être en réalité, une taxe accessoire. Il a été établi qu'en aucun cas il ne devait dépasser 1 p. c. de la valeur.

Cette réforme, dont le but est d'alléger les difficultés d'une des industries agricoles les plus dépri-

mées, a pour effet une diminution d'impôts de près de 80 millions.

Enfin, le Conseil des Ministres a fixé des limites qu'il n'est pas permis de franchir pour les impôts additionnels provinciaux, et a réglementé par des dispositions sévères l'application des impôts additionnels communaux. Pour ces derniers, il a cependant attribué au Ministère des Finances la faculté d'accorder aux communes des dérogations à ces dispositions limitatives, dans des cas exceptionnels.

Dans l'ensemble, ces réformes ont pour conséquence directe ou indirecte un allègement tributaire au bénéfice des agriculteurs, qui peut être évalué à environ six cents millions.

Parmi les mesures relatives à l'agriculture, nous devons encore en mentionner de trois ordres différents : l'organisation des migrations intérieures, l'intervention de la Corporation de l'agriculture en faveur du métayage et les délais de remboursement des crédits agricoles.

Pour la première tâche, il existe un commissariat pour les migrations et la colonisation intérieure; celui-ci doit procéder au relevé de la main-d'œuvre disponible et en organiser une distribution plus rationnelle dans le royaume : il peut aider à organiser des courants de migration vers les colonies. Il s'occupe aussi des contrats collectifs de travail dans les provinces d'immigration. Il donne des primes de colonisation et peut accorder, en outre, des subsides pour postes de secours dans les gares, les ports et les lieux de travail, ainsi qu'à des institutions chargées de combattre la fièvre paludéenne et d'autres maladies.

Quoique l'agriculture italienne comporte de très nombreux fermiers propriétaires, la *Corporation de l'Agriculture* a estimé nécessaire de s'occuper du problème du fermage; il s'agit plus de favoriser l'établissement stable de travailleurs agricoles salariés et errants que d'améliorer la situation des fermiers existants. La corporation s'est prononcée en faveur de l'extension du contrat de métayage, de préférence au loyer en argent. A son avis, les clauses fondamentales de ce contrat doivent avoir surtout le caractère d'un contrat d'association entre employeurs et travailleurs et, par conséquent, distinguer cette institution traditionnelle de toute autre forme de contrat de véritable louage de services.

Ajoutons enfin qu'un décret du 15 avril 1931 a organisé le paiement par acomptes des dettes contractées par les agriculteurs pour l'exercice de leur entreprise. Voici les détails donnés à ce sujet par la « Feuille d'Informations corporatives » :

En vertu de ce décret, les instituts spéciaux de crédit agricole et ceux qui sont autorisés par le Ministre de l'Agriculture et des Forêts à exercer cette forme de crédit, ainsi que la Banque nationale du Travail, acceptent le remboursement par acomptes des crédits accordés.

Il sera procédé de la manière suivante : lorsque des garanties suffisantes seront assurées, les Instituts en question pourront accorder jusqu'à concurrence de

250 millions de liras, le remboursement par acomptes, au maximum, en cinq versements annuels égaux, des prêts agricoles d'exercice accordés, directement ou à titre de réescompte, à des agriculteurs, à des instituts et à des associations pour l'exercice de l'agriculture.

Le remboursement par acomptes s'applique aux prêts agricoles d'exercice accordés par les Instituts ci-dessus, à la date du 15 avril 1931. Ces prêts sont tous reportés à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1931, pour la détermination des cinq années de délai et de la contribution de l'Etat au paiement des intérêts.

Pour l'application de cette mesure, les Caisses d'Epargne ordinaires, les Monts-de-piété de première catégorie, la Caisse nationale des assurances sociales, l'Institut national des assurances et la Caisse de dépôts et prêts sont autorisés à accorder des avances remboursables en cinq annuités aux Instituts susdits, dans une mesure qui sera établie par le Ministre de

l'Agriculture et des Forêts, de concert avec les Ministres des Finances et des Corporations.

Le décret établit en outre que l'Etat contribue au paiement des intérêts de prêts remboursables par acomptes dans une mesure maximum d'environ 3 p. c. sur la dette totale, telle qu'elle est au début de chaque période de cinq années.

Le décret approuvé donne en outre au Ministre de l'Agriculture la faculté d'accorder une contribution extraordinaire au paiement des intérêts pour des opérations de crédit faites ou à faire dans l'intérêt de l'agriculture, par des agriculteurs, des institutions ou des associations particulièrement méritantes.

Cette contribution ne pourra pas dépasser 3,50 p. c. par an; la durée maximum est de 25 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1931, et peut être cumulée avec les autres avantages éventuellement déjà accordés par des lois spéciales.

## UN REGROUPEMENT DE NOS STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Le désir de fournir à nos lecteurs, avec le maximum de célérité, les statistiques économiques courantes, nous amène à modifier, à partir du 10 janvier 1932, la répartition de celles-ci entre les bulletins du 10 et du 25 de chaque mois. La date à laquelle nous parvenons les données pour divers tableaux s'est modifiée depuis que la disposition actuelle a été adoptée. D'autre part, des tableaux établis par les soins de notre service de statistique peuvent être avancés de quinze jours. Il en est ainsi des importantes statistiques des émissions et des rendements, qui avaient été retardées d'un mois au début de 1931, en vue de permettre une refonte des méthodes qui assurait une exactitude beaucoup plus grande dans les comparaisons. Maintenant que le labeur supplémentaire de l'établissement de fiches individuelles est terminé, il sera possible de regagner quinze jours. Après une expérience de trois années, il paraît également désirable d'avancer de quinze jours la date de publication des statistiques des ventes à la consommation.

Voici la répartition nouvelle des statistiques et leur ordre de présentation dans chaque bulletin. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de jours qui s'écoulent entre la fin du dernier mois recensé (ou entre le dernier jour recensé) et la date de publication.

### Bulletin du 10 :

Taux de l'argent, dernière quinzaine (5) et moyennes mensuelles (10);  
Dépôts en banque, taux en vigueur (10);  
Cours des changes, quotidiens (5) et moyennes mensuelles (10);  
Taux des reports, quotidiens (5);  
Indices des cours à la Bourse de Bruxelles (10);  
Rendement des fonds d'Etat (10);  
Prix de quelques produits industriels (10) *avancé*;  
Prix des grains et denrées agricoles (40), *avancé*;  
Production industrielle (40);  
Commerce extérieur (40), *retardé*;  
Rendement des sociétés anonymes (40), *avancé*;  
Émissions des sociétés par actions (40), *avancé*;  
Inscriptions hypothécaires (40), *avancé*;  
Recours des pouvoirs publics à l'emprunt (10 ou 40);  
Rentrée des impôts (40);  
Cours des métaux précieux (10);  
Situation de la Banque Nationale de Belgique — moyennes mensuelles (10).

### Bulletin du 25 :

Taux de l'argent, dernière quinzaine (5);  
Dépôts en banque, taux actuels (10) et moyennes mensuelles (25);

Cours des changes, quotidiens (5);  
Taux des reports, quotidiens (5) et moyennes mensuelles (25);  
Indices des prix de détail et du coût de la vie (40), *retardé*;  
Indices des prix de gros (25), *retardé*;  
Indices des ventes à la consommation (25), *avancé*;  
Abatages dans les principaux abattoirs (25), *avancé*;  
Chômage (55), *retardé*;  
Activité de la construction (25), *avancé*;  
Faillites (25);  
Transports par chemins de fer, recettes (25), trafic (85) et wagons fournis (25);  
Mouvement des ports d'Anvers (25) et de Gand (25), *avancé*;  
Compensations (25);  
Chèques postaux (25);  
Caisse Générale d'Épargne (25);  
Effets impayés (25);  
Banque Nationale de Belgique, situations hebdomadaires (4 à 10);  
Banque du Congo Belge, situations mensuelles (85);  
Taux d'escompte dans les principaux pays (2);  
Banque des Règlements Internationaux (25), *retardé*;

Situations, entre le 4 et le 10 du mois, des banques d'émission :

Banque de France (15 à 21),  
Nederlandsche Bank (15 à 21);  
Bank of England (15 à 21);  
Reichsbank (18 ou 19);  
Federal Reserve Banks (15 à 21), *avancé*;  
Banque Nationale Suisse (18 ou 19), *avancé*;  
Banque d'Italie (15), *avancé*;  
Banque de Pologne (15), *avancé*;  
A l'occasion de ce regroupement, nous avons procédé à quelques modifications de détail dans nos tableaux statistiques; voici énumérées les principales.  
Dans les marchés de l'argent et des changes, nous avons supprimé, dans le bulletin du 25, la répétition des moyennes mensuelles qui paraissent dès le 10. Elles se trouvent remplacées par des moyennes mensuelles rétrospectives des taux des dépôts en banque et à la Caisse d'Épargne et des changes à terme (reports et dépôts) à trois mois. Jusqu'à présent, ces renseignements étaient donnés au jour le jour, sans aperçu rétrospectif. Les taux des reports sur titres à la Caisse Générale de Reports seront aussi donnés respectivement, dans notre tableau usuel des taux de l'argent; ils n'y figuraient qu'en note.

Dans la production industrielle, nous sommes obli-

gés de supprimer l'extraction de cuivre du Congo, ce renseignement n'étant plus donné depuis le printemps de cette année.

Les deux tableaux du commerce extérieur ont été refondus en un seul, sans toutefois supprimer aucun renseignement. Mais nous exprimerons les colonnes en milliers de tonnes et millions de francs et nous supprimerons ainsi les quatrième, cinquième et sixième chiffres significatifs, dont la particularité est de n'avoir en fait aucune signification.

Le tableau de l'indice des prix de détail sera complété par deux colonnes contenant l'indice du coût de la vie établi par le Ministère de l'Industrie et du Travail sur la base 1921 = 100. Nous reprenons pour la troisième catégorie de budgets ouvriers (familles disposant en 1921 de 30 à 40 francs par quet et par quinzaine), l'indice général et l'indice de l'alimentation. On sait que cet indice est pondéré par les quantités consommées, tandis que l'indice des prix de détail

est un indice simple. Pour les prix de gros, nous ajouterons les indices de la France et des Pays-Bas.

Au tableau de l'activité de la construction, le détail mensuel par commune a été supprimé, parce qu'il est largement l'effet du hasard et n'a donc pas de signification; il sera remplacé par un résumé annuel par commune, tandis que les chiffres globaux continueront à être publiés mensuellement.

Les principaux éléments de la situation de la Banque Nationale de Belgique seront publiés, le 10, sous forme de moyennes mensuelles, le 25, sous forme de chiffres hebdomadaires; les quatre ou cinq dernières situations seront alors réunies, avec les éléments de comparaison habituels.

Enfin, il a paru préférable de grouper toutes les situations de banques d'émission étrangères. Comme nous relevons uniformément la situation entre le 4 et le 10, pour éviter l'effet des échéances de fin de mois et même de quinzaine, c'est dans le bulletin du 25 que celles-ci ont été réunies.

## CHRONIQUE

**Réparations et dettes interalliées.** — *The Economist* rappelle quelques chiffres intéressants au sujet du problème des réparations et des dettes de guerre.

De 1925 à 1927, la Grande-Bretagne a conclu des arrangements avec ses alliés (sauf la Russie) portant, y compris les intérêts capitalisés, sur £ 1.360 millions. Les accords prévoyaient le paiement, à fin 1988, d'annuités atteignant £ 1.190 millions. Calculée sur la base de 4 1/2 p. c. (taux d'émission des Liberty bonds, aux Etats-Unis) la valeur actuelle de ces annuités représente un peu moins de £ 380 millions, de sorte que les arrangements pris par la Grande-Bretagne et ses alliés représentent, en faveur de ces derniers, la remise de près de 70 p. c. des dettes contractées. Les accords conclus entre les Etats-Unis et ses débiteurs alliés ont porté sur un endettement de £ 2.370 millions et stipulent le paiement d'annuités prenant fin en 1987, d'une valeur totale de £ 4.550 millions, soit une valeur actuelle de £ 1.410 millions. Ainsi les Etats-Unis ont remis à leurs alliés 40 p. c. de leur dette. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, la réduction dont elle jouit n'atteint pas 18 p. c.

A l'heure actuelle, aux termes du plan Young et des accords relatifs aux dettes, la Grande-Bretagne paiera, en 1932-1933, aux Etats-Unis £ 37 millions en or, alors que sa part des annuités du plan Young s'élève à £ 18 3/4 millions (en or) et ses encaissements du fait des dettes de guerre à £ 18 1/4 millions (sterling).

En fait, l'interdépendance économique des dettes interalliées, qu'elles soient dues par l'Allemagne aux puissances européennes ou par celles-ci aux Etats-Unis, ne peut être niée. En adoptant comme base de leurs arrangements avec leurs débiteurs européens, le principe de la capacité de paiement de ceux-ci, les Etats-Unis ont établi eux-mêmes ce lien. En proposant le moratoire général, aujourd'hui ratifié, le Président Hoover, avec une saine et large compréhension des faits, a confirmé cette interdépendance. Il est impossible aujourd'hui d'y échapper, alors que la situation économique générale est devenue beaucoup plus mauvaise qu'en juillet 1931. Ce n'est pas une question de droit, c'est une question de fait.

**La crise aux colonies.** — La baisse des prix mondiaux pèse lourdement sur les paysans hindous. En ce moment, le froment se paie aux producteurs, au village, 1,5 roupie à 1,8 roupie.

Au Pendjab, qui est le grand centre de production de froment, on estime que le prix coûtant couvrant les taxes d'irrigation, l'impôt, le fermage et la nourriture du bétail, représente plus de 2 roupies, de sorte que le cultivateur est en perte même sans tenir compte de son propre travail.

La situation n'est pas meilleure pour les producteurs de coton, de jute et de riz.

Depuis septante-cinq ans, on n'a jamais vu des prix aussi bas.

La crise de la livre n'apportera pas de soulagement à cette situation.

Aux Indes hollandaises, qui sont probablement la colonie la plus riche du monde, l'incidence de la crise sur le budget est telle que les dettes à court terme du gouvernement des Indes sont devenues fort considérables (environ 600.000.000 de florins). Une importante opération de consolidation s'imposera dès que le marché permettra de l'envisager.

Les avances de caisse pour le Trésor néerlandais s'élèvent en 1930 à 150.000.000 de florins; en 1931, à 230.000.000 de florins, non compris les ressources à court terme que le Trésor colonial s'est procuré par ses propres moyens.

Quant aux emprunts anglais, consentis, il y a quelques années aux Indes néerlandaises, et qui viennent à échéance l'an prochain, on sait que le gouvernement des Indes s'est entendu avec la Nederlandsche Bank pour reprendre à due concurrence les livres sterling que l'Institut d'émission hollandais détenait. Cette opération fait supposer que l'emprunt envisagé serait placé cette fois sur le marché hollandais.

En ce qui concerne le Congo belge, le Ministre des Colonies vient d'annoncer que le budget présenté par les services d'Afrique comportait un déficit de 160 millions de francs; mais que, par suite de compressions importantes des dépenses, dont une réduction de 6 p. c. des traitements, la suppression d'une série d'indemnités, des réductions de personnel, la remise à une date ultérieure de certains travaux, etc., et par des augmentations de recettes par voie d'impôts, le budget a été ramené à l'équilibre. C'est là une politique ferme et sage.

Ces quelques faits montrent que les problèmes financiers, qui préoccupent les métropoles, inquiètent aussi les colonies et que des remaniements radicaux dans les dépenses et dans les ressources sont devenus partout indispensables.

**Un courant d'exportations d'or de l'Inde.** — Parmi les conséquences assez inattendues de la dépréciation de la livre sterling, il faut citer le fait que l'Inde expédie régulièrement, depuis quelques semaines, des cargaisons d'or vers Londres. Celles-ci proviennent des énormes trésors accumulés en ce pays et qui sont évalués, pour l'or seul, à 400 millions de livres.

Selon les informations du *Times*, les expéditions avaient commencé à l'allure d'environ un million de livres par semaine, mais les quatre derniers steamers qui ont quitté l'Inde sont partis avec un chargement d'environ 2 1/2 millions de livres. Ceci représente pour Londres des arrivées d'or plus considérables que celles provenant normalement du Transvaal.

A quoi faut-il attribuer les fortes ventes d'or? Tout

d'abord au profit nominal considérable que le vendeur peut obtenir actuellement, grâce au fait que la roupie est maintenue à la parité exacte de la livre sterling. Ce profit est si considérable que certains agriculteurs ont engagé leurs récoltes dépréciées et ont financé cette opération en vendant de l'or. Il faut y ajouter les rumeurs circulant dans les bazars au sujet du prochain abandon de l'étalon-or par d'autres pays.

Le mouvement actuel d'or a évidemment pour effet de soutenir fortement le change de la roupie; mais comme celle-ci est liée à la livre, ceci se traduit par des achats prématurés de change anglais pour le remboursement des dettes. Enfin, cette solidarité a également une influence bienfaisante sur le cours de la livre.

## BOURSE DE BRUXELLES

### MARCHE DES CHANGES.

La période de quinze jours passée ci-après en revue s'étend du 23 décembre 1931 au 7 janvier 1932. Elle a vu se produire la série d'opérations particulières qui précèdent et suivent d'ordinaire une échéance de fin d'année : ventes relativement considérables de devises, en vue du renforcement des trésoreries, rachats accélérés aussitôt l'échéance franchie. La courbe décrite par le cours des deux principales devises-or cotées sur notre marché, le franc français et le dollar, indique l'ampleur de ces mouvements de capitaux dans les deux sens. Le 22 décembre, le franc français valait 28,235; six jours plus tard, il se trouva ramené d'emblée à 28,1275. En le même laps de temps, le dollar fléchit de 7,1820 à 7,16975. Dès les premières opérations conclues, valeur au delà du 31 décembre, le change français revint à 28,235, le dollar s'inscrivit au delà de 7,19.

La livre sterling, après une hausse de courte durée à 24,68, s'est alourdie jusqu'à 24,15 1/2. Le volume des transactions en cette devise est toujours réduit. On se borne à couvrir au jour le jour les besoins courants. Le change sur Amsterdam, un moment offert au-dessous de 288, s'est ensuite fixé autour de 288,90. Le franc suisse, après un bref repli à 139,73, est revenu entre 140,30 et 140,40, niveau déjà touché au cours de la quinzaine précédente. Le reichsmark a eu un marché régulièrement soutenu et animé. A diverses reprises, il s'est rapproché du cours de 171. La lire italienne s'est tenue sans efforts à un cours voisin de 36,50. La devise espagnole a valu généralement 60,75 environ.

Les couronnes scandinaves ont eu un marché agité. Le change sur Stockholm est passé de 135 à 139 et s'est finalement inscrit à 137,50. La couronne norvégienne, après s'être relevée de 134 à 137,50, est revenue en fin de quinzaine à son point de départ. La couronne danoise est montée de 136 à 139 puis est tombée à 134.

Le franc français livrable à 3 mois continue de faire prime. Le report oscille entre 5 et 10 centièmes de belga pour 100 francs français. Par contre, la livre sterling, le dollar et le florin à 3 mois sont toujours négociés au-dessous du prix du comptant. La première perd environ 15 centièmes de belga, le second 5 centièmes de belga; en ce qui concerne le florin, on enregistre une atténuation du déport qui a fléchi de 6 à 3,60 belgas pour 100 florins.

Le call money, payé 2 3/4 p. c. au moment de l'échéance de fin d'année, a été, aussitôt après celle-ci, offert à 1 p. c. Le taux de l'escompte hors banque reste à 2 7/16 p. c.

Le 7 janvier 1932.

### MARCHE DES TITRES

#### Comptant.

Le marché au comptant a fait montre, au cours de la dernière quinzaine de décembre, d'une certaine activité se traduisant par une amélioration sensible de toute la cote, comme on en jugera par la compa-

raison des cours faits les 4 janvier 1932 et 18 décembre 1931.

**Aux rentes :** 3 p. c. Dette Belge 2<sup>e</sup> série, 71-63; 5 p. c. Restauration Nationale, 82,75-81; 5 p. c. Emprunt Belge Intérieur 1920, 450-440; 5 p. c. Dette Belge 1925, 77,25-72,50; 6 p. c. Consolidé 1921, 92-89; 5 p. c. Emprunt Belge 1931, 77,25-74,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 185,50-184,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 237-231; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 485,25-495; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre, 91-86,50.

**Aux assurances et banques :** Assurances Générales sur la Vie, 5075-4600; Banque de Bruxelles, 650-625; Banque Nationale de Belgique, 2500-2360; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 3300-2925; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 740-725; part de réserve Société Générale de Belgique, 4475-4150.

**Aux entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières :** Crédit Foncier Africain, 245-180; part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 12775-11475; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 8500-9250.

**Aux chemins de fer et canaux :** Société Nationale des Chemins de fer belges, 450-426; part de fondateur Congo, 4350-4250; action privilégiée 6 p. c. Chemins de fer du Katanga, 820-785; Welkenraedt, 17000-15500.

**Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux :** Bologne, 1275-1175; action de dividende Bruxellois, 4250-4010; 20<sup>e</sup> part de fondateur Buenos-Ayres, 475-317,50; action de dividende Pays de Charleroi, 880-850; 100<sup>e</sup> part de fondateur Rosario, 575-455.

**Aux tramways et électricité (Trusts) :** part sociale Bangkok, 675-600; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 875-850; action de capital Electrobél, 2150-2000; part de fondateur Electrorail, 3750-3610; Tientsin, 1625-1460; action ordinaire Sofina, 10500-10100.

**Aux entreprises de gaz et d'électricité :** action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 3380-3130; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 5225-4900; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10750-10000; action de dividende Electricité de l'Escaut, 6150-5700; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6400-6150; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6300-5850; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 5675-5425; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7700-7800; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9500-9225.

**Aux industries métallurgiques :** Angleur-Athus, 455-335; Armes de Guerre, 385-320; Baume et Marpent, 3250-3040; Forges de Clabecq, 16000-16150; Cockerill, 1245-1000; Espérance-Longdoz, 2225-2060; Ougrée-Marihaye, 1435-1225; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 2150-1850.

Aux **charbonnages** : Centre de Jumet, 3025-2825; Gouffre, 13800-13000; Maurage, 6025-5450; Noël-Sart-Culpart, 8950-8475; Nord de Gilly, 10400-10100 (coupon n° 63 de 156 fr. net détaché); Wérister, 3925-3310;

Aux **zincs, plombs et mines** : Overpelt-Lommel, 435-390; Prayon, 910-850; 10° d'action Vieille-Montagne, 1585-1560.

Aux **glaceries** : Auvelais, 10875-10500; action privilégiée Floreffé, 1970-1890; St-Roch, 13875-12225.

Aux **industries textiles et soieries** : Ensivaloise, 1530-1510; Linjère La Lys, 8575-8040; action de capital Soie Viscose, 715-585.

Aux **produits chimiques** : Auvelais, 935-950; part de fondateur Industries Chimiques, 1135-970; action de capital Sidac, 2825-2750; action privilégiée Wilsele, 880-910.

Aux **valeurs coloniales** : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3275-3150; action de dividende Brasseries de Léopoldville, 1550-1330; action de capital Ciments du Katanga, 3475-3025; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 2225-1750; action ordinaire Katanga, 24700-22000; action privilégiée Union Minière du Haut Katanga, 2795-2760.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières** : part de fondateur Hallet, 1650-1275; Selangor, 150-102; Telok-Dalam, 76-54.

A l'**alimentation** : action de capital Minoteries et Élévateurs à Grains, 1530-1500; action de jouissance Moulins de Trois-Fontaines, 4850-4650.

Aux **industries diverses** : part sociale Englebert, 1840-1655; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3025-3325; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 1975-1850.

Aux **actions étrangères** : Crédit Foncier de Santa-Fé, 1145-1050; part de fondateur Banque Agricole d'Égypte, 49000-48000; A. B. C. Chade, 6100-6125; Sévillane d'Électricité, 1060-1145; Aciéries de Longwy, 670-790; part de fondateur Chemins de fer Économiques du Nord, 2035-1860; part bénéficiaire Électricité et Gaz du Nord, 13100-12850; part bénéficiaire Électricité de Paris, 20350-19700; part bénéficiaire Parisienne, 1810-1650; part de fondateur Huileries de Deli, 1360-1125; Arbed, 2800-2500.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1465-1485; Barcelona Traction, 270-253,75; Brazilian Traction, 338,75-332,50; Héliopolis, 1225-1240; Pétofina, 568,75-500; Securities, 236,25-226,25; action privilégiée Sidro, 330-315; action de capital Transports, Électricité et Gaz, 495-492,50; action privilégiée Union Minière du Haut Katanga, 2765-2770.

# STATISTIQUES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (2)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
<i>a) La dernière quinz. :</i>									
21 décembre 1931 .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
22 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
23 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
24 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
28 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
29 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
30 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,25	5,50	5,—
31 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	2,875	2,50	5,50	5,—
2 janvier 1932 .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,50	1,50	5,50	5,—
4 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—	5,50	5,—
5 — .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—	5,50	5,—
<i>b) Les dern. mois : (1)</i>									
1930 .....	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903	5,85	5,35
1931 .....	2,50	3,—	3,50	2,3180	2,6478	0,9845	1,0427	5,08	4,58
1930 Octobre .....	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009	5,—	4,50
Novembre .....	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045	5,—	4,50
Décembre .....	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572	5,—	4,50
1931 Janvier .....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,741	1,091	1,144	5,—	4,50
Février .....	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5521	1,078	1,078	5,—	4,50
Mars .....	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	1,034	1,043	5,—	4,50
Avril .....	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,776	0,781	5,—	4,50
Mai .....	2,50	3,—	3,50	2,1956	2,4432	0,793	0,913	5,—	4,50
Juin .....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,942	0,966	5,—	4,50
Juillet .....	2,50	3,—	3,50	2,145	2,375	1,156	1,275	5,—	4,50
Août .....	2,50	3,—	3,50	2,4125	3,0937	1,045	1,120	5,—	4,50
Septembre .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	3,25	0,928	0,91	5,—	4,50
Octobre .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,181	1,241	5,—	4,50
Novembre .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,870	0,974	5,50	5,—
Décembre .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,920	1,068	5,50	5,—

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles, en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

### II. — Taux des dépôts en banque au 5 janvier 1932.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale .....	1,—	2,—	—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—
Banque de Bruxelles .....	1,—	2,—	2,—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—
Caisse de Reports .....	1,—	2,05	—	—	2,20	2,20	2,20	2,20	—	—
Algemeene Bankvereeniging .....	1,—	2,—	—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie .....	—	—	—	—	2,50	2,75	3,—	3,25	3,25	3,25

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Épargne sous la garantie de l'Etat: 3 p. c. jusqu'à 20,000 francs; 2 p. c. pour le surplus.

**MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES**

**I. — Cours quotidiens.**

DATES	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STO-KHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTRÉAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST	LETTONIE
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 livres = 37,852 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 Ké = 21,3086 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,68 b.	100 pengö = 125,79 b.	100 Lat = 138,77 b.
21 décembre 1931 ...	24,27	28,2325	7,177	288,85	140,05	61,—	36,55	134,25	133,50	135,—	21,325	5,83	169,65	—	80,25	—	—
22 —	24,35	28,235	7,1775	288,84	140,05	60,85	36,60	135,—	134,—	136,—	21,34	5,60	169,75	—	80,35	—	—
23 —	24,62	28,235	7,182	288,55	140,20	61,—	36,60	136,—	133,75	136,25	21,32	5,76	170,40	—	80,35	—	—
24 —	24,51	28,18	7,172	283,05	139,90	61,—	36,50	136,75	134,—	136,50	21,31	5,70	170,13	—	80,30	—	—
28 —	24,45	28,1275	7,16975	287,92	139,73	60,85	36,35	134,75	133,—	136,—	21,26	5,70	170,20	—	80,30	—	—
29 —	24,68	28,175	7,19325	288,92	140,40	60,50	36,50	139,—	137,50	139,—	21,32125	5,70	170,95	—	80,40	—	—
30 —	24,52	28,235	7,206	288,93	140,44	60,775	36,50	136,125	134,—	136,—	21,36	5,75	171,075	—	80,375	—	—
31 —	24,35	28,235	7,2365	288,80	140,45	61,05	36,525	135,—	135,75	136,—	21,33	6,—	171,10	—	80,40	—	—
4 janvier 1932 ...	24,23	28,23625	7,1915	288,91	140,38	60,75	36,40	137,—	132,50	134,25	21,3025	6,15	170,025	—	80,65	—	—
5 —	24,18	28,235	7,19	288,95	140,40	60,65	36,55	137,50	131,75	134,—	21,3125	6,—	170,25	—	80,675	—	—

**II. — Moyennes annuelles et mensuelles.**

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1930 .....	34,844	28,126	7,1662	288,25	138,89	83,722	37,534	192,46	170,95	101,03
1931 { I-VIII .....	34,881	28,133	7,1774	288,73	139,23	68,502	37,352	192,22	170,68*	100,81
{ X-XII .....	26,212							149,75	169,07	—
1930 Octobre .....	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15
Novembre .....	34,829	28,163	7,1716	288,58	139,03	80,81	37,535	192,42	170,91	100,99
Décembre .....	34,770	28,130	7,1592	288,30	138,87	77,28	37,501	192,09	170,70	100,83
1931 Janvier .....	34,819	28,121	7,1721	288,54	138,85	74,73	37,543	191,96	170,51	100,80
Février .....	34,846	28,112	7,1717	287,89	138,39	73,17	37,547	192,01	170,50	100,81
Mars .....	34,881	28,100	7,1795	287,82	138,16	77,05	37,612	192,28	170,94	100,87
Avril .....	34,948	28,119	7,1911	288,69	138,50	74,87	37,658	192,59	171,25	101,11
Mai .....	34,956	28,109	7,1865	288,76	138,60	71,82	37,627	192,66	171,08	101,03
Juin .....	34,934	28,119	7,1805	288,96	139,29	69,26	37,591	192,47	170,43	100,80
Juillet .....	34,818	28,096	7,1677	288,65	139,22	66,87	37,494	191,88	170,05	100,35
Août .....	34,849	28,119	7,1750	289,26	139,81	63,16	37,529	191,91	—	100,71
Septembre .....	32,597	28,188	7,1806	288,97	139,95	64,71	36,893	187,39	—	100,48
Octobre .....	27,781	28,123	7,1425	288,92	140,02	63,88	36,926	166,25	166,41	88,97
Novembre .....	26,710	28,189	7,1912	289,22	139,90	61,945	37,116	149,24	170,56	—
Décembre .....	24,214	28,201	7,1903	289,43	140,08	60,56	36,694	134,45	169,85	—

(\*) Moyenne des sept premiers mois de l'année.

**III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)**

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
21 décembre 1931 .....	D 0,055	D 0,045	R 0,005	R 0,010	D 0,020	D 0,016	—	D 2,—
22 —	D 0,045	D 0,035	R 0,025	R 0,035	D 0,018	D 0,014	D 1,60	D 1,20
23 —	D 0,035	D 0,030	R 0,030	R 0,040	D 0,020	D 0,014	D 1,80	D 1,40
24 —	—	pair	R 0,035	—	D 0,012	—	D 1,60	—
28 —	pair	—	R 0,035	—	D 0,012	—	—	D 1,20
29 —	D 0,010	—	R 0,035	—	D 0,012	—	—	D 1,20
30 —	D 0,040	D 0,030	R 0,030	R 0,040	D 0,016	D 0,012	—	D 1,60
31 —	D 0,060	D 0,040	R 0,035	R 0,055	D 0,020	D 0,016	D 2,—	D 1,60
2 janvier 1932 .....	D 0,055	D 0,045	—	R 0,035	D 0,020	D 0,014	D 2,—	—
4 —	D 0,050	D 0,040	R 0,020	R 0,030	D 0,020	D 0,016	—	D 1,60
5 —	D 0,050	D 0,045	R 0,025	R 0,030	D 0,016	D 0,012	D 2,—	D 1,60
<i>A 3 mois :</i>								
21 décembre 1931 .....	D 0,190	D 0,170	R 0,020	R 0,030	D 0,056	D 0,048	—	D 6,—
22 —	D 0,130	D 0,120	R 0,090	R 0,110	D 0,040	D 0,030	D 4,—	D 3,60
23 —	D 0,130	D 0,125	R 0,090	R 0,100	D 0,040	D 0,036	D 4,—	D 3,—
24 —	D 0,090	—	R 0,090	—	D 0,030	—	D 4,—	—
28 —	—	D 0,090	R 0,090	—	D 0,030	—	—	D 3,60
29 —	D 0,090	—	R 0,090	—	D 0,034	—	—	D 3,80
30 —	D 0,160	D 0,140	R 0,095	R 0,105	D 0,040	D 0,036	—	D 4,—
31 —	D 0,170	D 0,150	R 0,090	R 0,100	D 0,044	D 0,036	D 5,20	D 4,80
2 janvier 1932 .....	D 0,150	—	—	R 0,090	D 0,050	D 0,040	D 4,40	—
4 —	D 0,150	D 0,140	R 0,060	R 0,070	D 0,044	D 0,036	—	D 4,—
5 —	D 0,140	D 0,130	R 0,060	R 0,070	D 0,040	D 0,036	D 4,—	D 3,60

**INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES ( 30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).**

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 15 p. c. (*)	Obligations 6 % net d'impôt	Tous titres à revenu fixe	Banques	Entrepr. immobil. et hôtelières	Tramw. ch. de fer écon. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal. lurgie	Char-bonnages	Zincs, plombs, mincs	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous titres à revenu variable
Indice par rapp. au mois préc.																		
1931 1 <sup>er</sup> décembre .....	98	98	100	98	99	90	92	87	84	92	84	93	98	89	93	82	94	88
1932 4 janvier .....	97	98	99	100	99	105	109	105	111	102	121	103	92	99	98	105	102	106
Indice par rapport au 1-1-28 :																		
1930 3 novembre .....	126	126	118	107	118	49	55	50	48	68	76	113	38	81	40	35	58	53
1 <sup>er</sup> décembre .....	126	128	119	108	119	52	57	49	50	71	81	116	40	80	40	41	58	57
1931 5 janvier .....	127	127	119	109	120	51	57	48	50	69	78	111	37	76	39	39	53	55
2 février .....	128	127	120	109	120	52	59	50	51	71	77	105	59	74	40	41	58	56
2 mars .....	127	125	122	109	120	57	61	55	58	75	81	104	44	79	43	49	69	62
1 <sup>er</sup> avril .....	128	127	123	110	121	54	60	50	54	71	77	99	38	77	41	44	64	58
1 <sup>er</sup> mai .....	129	127	123	109	121	51	58	48	51	68	71	93	33	71	39	41	62	54
1 <sup>er</sup> juin .....	129	130	122	110	122	45	49	40	41	57	57	84	27	66	36	33	57	46
1 <sup>er</sup> juillet .....	126	128	120	108	119	52	55	48	50	68	75	96	37	74	43	42	62	55
3 août .....	125	130	121	109	120	48	50	44	43	63	63	87	34	67	40	37	56	49
1 <sup>er</sup> septembre .....	126	131	122	109	121	45	47	39	39	61	57	79	31	63	37	34	51	46
1 <sup>er</sup> octobre .....	117	127	119	109	117	42	42	36	35	57	51	75	28	60	35	27	48	41
3 novembre .....	115	122	120	106	115	41	39	38	34	58	51	75	25	63	35	28	45	41
1 <sup>er</sup> décembre .....	112	120	120	104	113	37	36	33	28	54	43	70	24	56	32	23	43	36
1932 4 janvier .....	109	118	118	104	111	39	59	35	32	55	51	72	22	55	31	24	44	38

(\*) A partir du 16 juillet 1930.

**RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.**

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série net d'impôts (*)		Rest. Nat. 1919 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. net d'impôts (*)		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursables en 75 ans par 750 fr./500			D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. eu égard au cours seul <sup>t</sup>	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul <sup>t</sup>	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul <sup>t</sup>	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1929 2 janvier .....	63,—	4,67	86,50	5,78	98,65	5,96	69,—	5,68	69,—	5,80	486,50	5,14	5,63	252,50	4,95	5,61	84,25	5,82	6,49
1930 3 janvier .....	65,50	4,49	90,50	5,52	100,25	5,87	68,—	5,76	71,05	5,63	495,—	5,05	5,54	247,—	5,06	5,74	86,25	5,68	6,32
1930 3 novembre .....	78,50	3,82	99,90	5,01	102,20	5,75	80,—	5,—	79,70	5,02	520,50	4,80	5,25	263,50	4,74	5,36	97,60	5,02	5,13
1 <sup>er</sup> décembre .....	79,25	3,79	100,—	5,—	102,80	5,72	79,95	5,—	78,50	5,10	515,—	4,85	5,32	259,—	4,83	5,46	97,50	5,03	5,14
1931 5 janvier .....	80,—	3,75	100,50	4,98	103,50	5,68	78,25	5,11	78,60	5,09	515,—	4,85	5,32	266,50	4,69	5,29	96,50	5,08	5,25
2 février .....	80,75	3,72	100,05	5,—	103,75	5,67	79,10	5,06	81,—	4,94	520,—	4,81	5,26	277,50	4,50	5,07	95,75	5,12	5,33
2 mars .....	79,50	3,77	100,30	4,98	103,50	5,68	80,60	4,96	80,50	4,97	524,—	4,80	5,25	269,75	4,63	5,22	97,10	5,05	5,19
1 <sup>er</sup> avril .....	80,—	3,75	101,40	4,93	104,25	5,64	82,25	4,86	84,90	4,71	525,—	4,79	5,25	270,—	4,63	5,22	98,25	4,99	5,08
1 <sup>er</sup> mai .....	82,—	3,66	103,—	4,85	103,85	5,66	82,45	4,85	82,—	4,88	532,50	4,69	5,15	274,75	4,55	5,13	98,50	4,97	5,05
1 <sup>er</sup> juin .....	81,50	3,68	102,20	4,89	103,65	5,67	83,—	4,82	84,—	4,76	528,—	4,73	5,20	274,75	4,55	5,13	98,—	5,00	5,10
1 <sup>er</sup> juillet .....	80,—	3,75	101,—	4,95	101,60	5,79	77,—	5,19	80,30	4,98	512,—	4,88	5,40	259,75	4,81	5,44	97,—	5,05	5,20
3 août .....	75,—	4,—	99,25	5,04	103,—	5,71	78,05	5,12	81,—	4,94	517,50	4,83	5,35	263,75	4,74	5,26	94,50	5,19	5,46
1 <sup>er</sup> septembre .....	76,25	3,93	99,25	5,04	102,85	5,72	79,—	5,06	81,95	4,88	522,50	4,78	5,30	269,—	4,65	5,24	95,25	5,14	5,38
1 <sup>er</sup> octobre .....	72,50	4,14	93,—	5,38	97,—	6,06	73,—	5,48	74,—	5,41	482,50	5,18	5,75	246,—	5,08	5,76	89,—	5,51	6,07
3 novembre .....	67,—	4,48	89,50	5,59	96,50	6,09	72,—	5,56	70,50	5,67	478,75	5,22	5,83	248,—	5,04	5,71	85,50	5,73	6,49
1 <sup>er</sup> décembre .....	63,25	4,74	85,—	5,88	92,—	6,39	70,90	5,64	65,—	6,15	457,50	5,46	6,13	240,—	5,21	5,92	78,—	6,28	7,47
1932 4 janvier .....	71,—	4,83	82,75	6,04	92,—	6,29	61,50	6,50	64,—	6,25	450,—	5,56	6,25	237,—	5,27	5,99	77,25	6,34	7,72

(\*) Net d'impôts à partir du 16 juillet 1930.

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).**

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs						
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1929 Moyenne mensuelle ...	303,—	173,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	887,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—
1930 Moyenne mensuelle ...	322,—	172,—	167,—	193,—	189,—	604,—	4-0-11	720,—	4-5-6	774,—	4-12-11	879,—	6-5-10	1326,—
1930 Novembre .....	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-8-0	580,—	3-10-0	650,—	3-12-6	680,—	6-10-0	1345,—
Décembre .....	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	3-16-0	750,—	6-10-0	1345,—
1931 Janvier .....	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-9-6	600,—	3-12-3	660,—	3-15-6	750,—	6-0-0	1375,—
Février .....	300,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-7-6	585,—	3-9-6	645,—	3-11-0	700,—	6-0-0	1375,—
Mars .....	300,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-3-6	570,—	3-5-6	630,—	3-9-0	690,—	6-0-0	1375,—
Avril .....	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	525,—	3-2-0	570,—	3-4-0	630,—	3-9-0	675,—	6-0-0	1375,—
Mai .....	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	505,—	3-2-0	560,—	3-6-0	580,—	3-8-0	660,—	6-0-0	1375,—
Juin .....	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	505,—	3-2-0	555,—	3-3-6	600,—	3-3-0	620,—	6-0-0	1375,—
Juillet .....	270,—	135,—	140,—	165,—	145,—	510,—	3-3-0	560,—	3-4-0	605,—	3-7-0	630,—	6-0-0	1375,—
Août .....	270,—	135,—	135,—	165,—	145,—	510,—	3-3-0	560,—	3-4-0	605,—	3-7-0	630,—	6-0-0	1375,—
Septembre (*) .....	270,—	135,—	135,—	165,—	145,—	505,—	2-16-0	550,—	2-18-0	560,—	3-2-0	620,—	6-0-0	1375,—
Octobre .....	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	505,—	2-14-0	545,—	2-15-0	555,—	3-2-0	580,—	6-0-0	1375,—
Novembre .....	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	500,—	2-11-0	525,—	2-12-0	535,—	2-19-0	565,—	6-0-0	1375,—
Décembre .....	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	500,—	2-9-0	505,—	2-11-0	515,—	3-0-0	540,—	6-0-0	1160,—
1932 Janvier .....	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	450,—	2-5-0	470,—	2-6-0	480,—	2-11-0	495,—	6-0-0	1150,—

(\*) Depuis le 21 septembre 1931, date de la suspension de l'étalon-or en Angleterre, les prix en £ représentent des £-or.

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES  
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26 (1)
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1929 Moyenne mensuelle .....	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	21,86	27,50
1930 Moyenne mensuelle .....	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	13,85	24,—
1930 Septembre .....	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,—	27,11
Octobre .....	94,50	73,52	78,99	80,68	53,58	65,78	25,23	13,40	33,22
Novembre .....	88,84	71,64	79,78	78,61	54,25	66,32	25,77	12,75	35,64
Décembre .....	87,48	72,97	84,91	80,66	55,25	62,93	25,27	12,—	28,54
1931 Janvier .....	80,35	70,75	81,85	74,—	56,03	51,78	25,29	12,—	(1) 0,96
Février .....	78,53	68,63	82,35	72,71	61,49	48,11	25,10	10,50	0,80
Mars .....	87,54	71,67	90,28	77,08	70,73	54,47	24,19	11,88	0,60
Avril .....	95,47	72,86	95,92	84,67	82,45	54,20	22,01	12,80	0,55
Mai .....	96,90	75,62	103,89	89,15	87,28	51,58	19,52	12,50	0,54
Juin .....	95,98	74,58	102,76	82,20	90,39	49,01	20,58	12,12	0,57
Juillet .....	95,64	73,35	100,42	78,72	74,89	(2) 80,87	21,09	12,—	0,62
Août .....	87,46	69,89	90,01	77,45	35,77	82,47	21,43	11,44	0,68
Septembre .....	81,44	65,41	78,36	79,92	38,10	76,81	22,27	11,06	0,86
Octobre .....	70,35	65,48	81,90	82,39	38,53	70,07	21,12	10,80	0,98
Novembre .....	75,76	75,09	90,43	92,88	40,04	67,89	19,73	12,56	1,02

(1) A partir de janvier 1931, cotation par pièce.

(2) L'écart de prix provient de ce qu'il s'agit de produits de récoltes différentes.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1929 Moyenne mensuelle .....	105.506	151.253	477	360	647	35	456	270	2.244	24,6	453
1930 Moyenne mensuelle .....	109.027	155.109	462	362	650	35	457	318	2.284	24,7	1.611
1930 Septembre .....	106.558	152.532	459	365	661	36	460	313	2.293	25,6	1.980
Octobre .....	110.926	157.118	492	403	711	38	498	344	2.486	26,8	2.220
Novembre .....	113.473	160.533	443	349	613	33	433	323	2.195	22,9	2.394
Décembre .....	113.305	159.086	450	360	637	35	475	343	2.298	23,9	2.485
1931 Janvier .....	110.472	155.258	476	384	686	38	491	370	2.444	26,0	2.639
Février .....	108.733	154.001	405	345	621	31	443	335	2.179	23,2	2.710
Mars .....	109.043	153.956	480	369	660	49	483	366	2.407	25,6	2.799
Avril .....	108.560	155.930	454	366	658	31	467	342	2.318	24,7	3.034
Mai .....	106.690	153.218	388	333	605	28	423	319	2.096	22,6	3.100
Juin .....	105.019	150.604	439	360	664	30	462	337	2.293	24,0	3.260
Juillet .....	104.615	149.269	430	366	649	30	479	353	2.306	25,2	3.359
Août .....	104.999	150.992	411	345	621	29	436	346	2.187	23,7	3.380
Septembre .....	103.787	148.884	418	361	648	30	479	364	2.300	24,7	3.358
Octobre .....	104.700	149.717	407	376	674	31	490	382	2.360	25,4	3.425
Novembre .....	106.466	151.318	383	323	598	27	414	337	2.083	22,6	3.471

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1929 Moyenne mensuelle .....	499	6.319	168	1.157	58 (2)	341	334	10,1	293	13,2
1930 Moyenne mensuelle .....	447	5.972	156	1.104	44 (2)	283	273	8,7	233	10,2
1930 Septembre .....	416	5.654	172	1.141	46	251	246	8,2	203	11,4
Octobre .....	417	5.605	155	1.118	43	249	244	8,5	221	9,8
Novembre .....	404	5.471	128	1.093	44	239	216	6,6	194	7,5
Décembre .....	419	5.439	139	1.105	44	271	265	7,0	222	10,1
1931 Janvier .....	417	5.293	157	1.088	45	270	256	6,7	221	8,6
Février .....	380	5.362	139	1.077	44	240	222	5,6	193	5,0
Mars .....	420	5.249	154	1.099	43	263	242	5,7	200	4,5
Avril .....	410	5.247	162	1.130	43	257	245	5,7	200	4,6
Mai .....	417	4.961	167	1.130	44	271	246	5,0	186	5,2
Juin .....	413	5.128	174	1.187	46	278	263	6,7	201	5,0
Juillet .....	427	4.908	182	1.172	45	289	278	5,8	212	5,4
Août .....	435	4.859	147	1.110	46	299	284	5,7	203	5,3
Septembre .....	426	4.810	153	1.047	47	284	273	5,8	203	4,8
Octobre .....	410	4.678	154	1.031	45	272	263	5,0	196	4,9
Novembre .....	389	4.668	137	962	43	262	247	3,9	170	5,4

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail »  
 (2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	COTON Production semestr. de filés (Tonnes)	LAINE		PAPIERS et CARTONS (Tonnes)	SUCRES				BRASSE- RIES, Quantités de farines déclarées (Tonnes)
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée) (Tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois) (Tonnes)		Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés) (Tonnes)	Déclara- tions en consom- mation (Tonnes)	
					Sucres bruts (Tonnes)	Sucres raffinés (Tonnes)			
1929 Moyenne mensuelle	34.400 (1) 34.400 (2)	3.294	2.563	15.730	19.408	15.746	121.055	14.840	17.274
1930 Moyenne mensuelle	33.350 (1) 27.900 (2)	2.512	2.689	14.394	21.478	14.669	116.939	15.850	19.003
1930 Septembre	27.900 (2)	2.155	2.907	14.444	—	13.827	31.514	19.610	19.813
Octobre		2.494	2.771	15.992	53.113	13.143	52.835	17.556	18.179
Novembre		2.147	2.749	13.828	131.455	16.941	151.743	15.014	16.587
Décembre		1.779	2.954	14.046	71.957	14.653	208.429	14.477	19.364
1931 Janvier	25.400 (1)	1.777	2.839	14.171	1.243	11.367	190.774	13.205	16.502
Février		2.285	2.358	13.608	216	9.595	174.320	12.015	15.246
Mars		3.448	2.031	15.285	333	10.711	151.699	16.071	18.940
Avril		2.551	1.952	14.694	—	12.461	128.345	16.908	21.592
Mai		2.172	2.058	13.796	—	12.158	115.459	13.861	20.642
Juin		2.281	2.128	14.501	—	12.288	99.698	19.505	21.477
Juillet		2.392	2.524	14.961	—	13.747	84.496	24.355	21.280
Août		2.025	2.587	15.911	—	12.445	76.242	13.295	20.048
Septembre		2.073	2.652	13.989	—	11.093	64.426	16.489	17.634
Octobre		2.890	2.254	15.891	64.264	9.347	102.107	17.542	17.890
Novembre		2.694	1.608	—	114.401	17.479	191.295	15.253	16.737

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR extrait au Congo — Mines de Kilo-Moto (Kilogr.)
	Production (Tonnes)	Déclara- tions en consom- mation (Tonnes)	Déclara- tions à l'exporta- tion (Tonnes)	Fabrication (Millions de tiges)	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la mine d'Ostende		
					Consom- mation (Millions de tiges)	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Milliers de francs)	
1929 Moyenne mensuelle	4.110	3.740	368	6.141	1.459	4.576	1.279	4.827	333,8
1930 Moyenne mensuelle	3.698	3.310	379	5.834	1.809	4.210	1.127	4.703	376,1
1930 Septembre	3.707	3.285	423	6.308	2.029	4.149	1.202	5.340	397,4
Octobre	3.904	3.393	425	7.039	2.207	4.932	1.202	5.340	427,9
Novembre	3.428	3.113	327	5.932	1.741	3.397	1.125	5.031	454,3
Décembre	3.888	3.498	383	6.454	2.393	4.971	1.823	6.652	365,8
1931 Janvier	3.200	3.018	182	6.381	1.560	4.841	647	3.129	424,5
Février	2.750	2.579	173	5.388	1.550	3.078	768	3.167	408,4
Mars	3.248	2.985	254	5.687	1.565	2.983	1.403	5.480	428,6
Avril	3.025	2.757	273	4.823	1.880	2.892	1.003	3.930	417,3
Mai	2.434	2.271	167	4.372	1.911	3.012	1.022	3.731	384,7
Juin	2.483	2.311	170	4.895	1.808	2.273	947	3.812	402,8
Juillet	2.914	2.618	335	4.393	2.149	3.054	977	4.125	409,3
Août	2.798	2.552	248	4.374	1.592	2.952	1.050	4.414	424,3
Septembre	3.039	2.790	240	4.286	1.664	3.246	1.529	5.100	486,7
Octobre	3.157	2.817	334	5.311	1.794	3.921	1.397	4.638	524,8
Novembre	2.788	2.502	291	5.076	1.683	3.245	1.360	4.229	487,4

(1) Du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet.  
(2) Du 1<sup>er</sup> août au 31 janvier.

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS**

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent, non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	(francs)		
<b>IMPORTATIONS :</b>														
1929 L'année .....	14,5	88,5	3.495	7.239	40.180	18.487	1.264	9.604	92,5	44.954	35.511	790		
1930 L'année .....	31,7	217,0	3.797	6.787	37.030	14.569	1.128	9.349	119,6	41.986	31.041	739		
1930 Septembre .....	3,0	21,9	316	553	2.795	1.107	81	699	9,3	3.196	2.390	748		
Octobre .....	3,5	25,2	382	618	3.089	1.142	83	735	8,4	3.557	2.529	711		
Novembre .....	2,2	14,1	348	524	2.734	981	71	622	11,3	3.155	2.152	682		
Décembre .....	3,0	20,1	371	583	2.914	1.062	92	675	10,6	3.380	2.351	696		
1931 Janvier .....	2,8	17,1	311	486	2.906	977	65	575	8,6	3.284	2.063	628		
Février .....	2,2	11,9	318	455	2.737	906	70	585	13,2	3.127	1.971	630		
Mars .....	3,2	19,2	371	511	2.900	1.083	99	680	15,7	3.373	2.309	684		
Avril .....	3,3	20,7	406	516	2.549	980	81	705	11,0	3.040	2.233	735		
Mai .....	3,5	20,4	328	426	2.707	1.023	80	626	13,9	3.118	2.111	677		
Juin .....	3,4	16,5	388	526	2.782	841	74	807	12,7	3.247	2.002	617		
Juillet .....	3,4	18,4	407	466	2.756	895	73	594	12,4	3.238	1.986	613		
Août .....	4,4	25,6	355	405	2.841	850	73	566	10,2	3.273	1.857	567		
Septembre .....	2,9	18,8	406	441	3.076	883	75	583	17,8	3.560	1.944	546		
Octobre .....	2,6	14,8	449	462	2.976	902	75	564	15,2	3.503	1.957	559		
Novembre .....	4,2	19,8	381	447	2.512	778	65	498	79,5	2.962	1.821	615		
<b>EXPORTATIONS</b>														
1929 L'année .....	14,4	141,5	870	2.527	17.945	10.218	6.948	18.884	95,7	25.778	31.865	1.236	- 304	89,7
1930 L'année .....	17,2	152,6	719	1.933	16.840	8.168	6.171	15.995	91,4	23.747	26.340	1.109	- 392	84,9
1930 Septembre .....	1,8	15,6	52	166	1.545	672	525	1.352	3,5	2.124	2.209	1.040	- 181	92,4
Octobre .....	1,8	15,2	52	156	1.366	651	520	1.352	3,1	1.940	2.178	1.122	- 352	86,1
Novembre .....	1,4	11,9	66	165	1.185	587	488	1.224	45,1	1.740	2.033	1.168	- 119	94,5
Décembre .....	1,1	8,9	56	169	1.257	551	477	1.227	4,1	1.791	1.960	1.094	- 391	83,4
1931 Janvier .....	1,1	9,4	74	172	1.320	531	437	1.043	8,3	1.832	1.764	963	- 299	85,5
Février .....	1,5	12,4	84	194	1.486	653	497	1.135	6,3	2.068	2.001	967	+ 30	101,5
Mars .....	1,9	15,1	67	162	1.715	779	497	1.196	6,4	2.281	2.158	946	- 150	93,5
Avril .....	2,2	22,6	68	146	1.576	647	531	1.201	7,0	2.178	2.024	929	- 209	90,6
Mai .....	3,1	30,2	67	141	1.443	584	487	1.101	4,5	2.000	1.861	930	- 250	88,2
Juin .....	2,9	33,0	100	195	1.716	604	517	1.188	9,3	2.336	2.029	869	+ 27	101,3
Juillet .....	2,8	29,4	103	187	1.674	626	502	1.107	5,0	2.282	1.954	856	- 32	98,4
Août .....	2,4	23,5	70	151	1.487	580	459	1.012	7,3	2.018	1.773	879	- 83	95,5
Septembre .....	1,7	17,2	100	168	1.543	710	481	1.096	10,1	2.125	2.002	942	+ 58	103,0
Octobre .....	1,3	10,3	110	176	1.512	688	473	1.063	18,0	2.096	1.955	933	- 2	99,9
Novembre .....	0,9	6,9	107	168	1.210	633	426	993	17,4	1.744	1.819	1.043	- 2	99,9

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES**

**I. — Classement par genre d'industrie.**

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

**NOVEMBRE 1931.**

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Coupons d'oblig. payables en novembre	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	7	64.449	4	7.325	3	2.565	4.760	5.704	281.677	14.632
Assurances	2	755	1	414	1	38	376	288	—	—
Opérations financières	31	1.777.024	16	129.898	15	27.013	102.835	59.079	50.783	2.753
Exportations, importations	5	35.550	5	3.745	—	—	3.745	3.512	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habil et d'ameublem.	3	20.700	3	1.076	—	—	1.076	5	27.787	1.414
Commerce de produits aliment.	12	21.775	12	6.680	—	—	6.650	4.370	1.500	105
Commerce non dénommés	28	36.061	20	1.671	8	1.233	438	972	2.150	64
Sucreries	3	9.800	1	11	2	608	-597	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	548	33
Brasseries	6	7.680	6	12.786	—	—	12.786	908	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	5	2.275	2	128	3	39	89	60	1.260	63
Charbonnages	8	169.950	6	13.382	2	4.250	9.132	9.025	130.067	6.402
Mines et autres industr. extract.	2	16.092	—	—	2	3.156	-3.156	—	4.859	243
Gaz	2	5.700	2	1.398	—	—	1.398	692	57	3
Electricité	7	291.376	7	64.326	—	—	64.326	54.396	120.840	6.717
Constructions électriques	3	4.650	3	2.163	—	—	2.163	734	8.269	597
Hôtels, théâtres, cinémas	10	70.316	8	9.002	2	344	8.658	3.954	—	—
Imprimerie, publicité	5	4.850	3	201	2	293	92	13	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	20	140.246	12	14.465	8	9.372	5.093	8.201	7.250	487
Matériaux artif. et prod céram.	4	10.220	3	3.346	1	11	3.335	1.635	—	—
Métallurgie, sidérurgie	46	1.083.336	38	88.463	8	24.788	63.675	43.931	138.713	7.197
Construction	3	1.075	3	861	—	—	861	456	—	—
Papeteries (Industries)	3	1.025	2	13	1	50	-37	—	136	6
Plantations et sociétés coloniales	16	735.469	8	30.263	8	51.830	-21.467	24.996	44	2
Produits chimiques	9	79.000	6	4.913	3	3.440	1.473	1.637	26.022	1.059
Industries du bois	2	3.200	1	38	1	902	-864	—	—	—
Tanneries et corroiries	3	3.700	2	484	1	392	92	162	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	4	17.725	2	1.267	2	1.786	-519	822	—	—
Glaceries	2	5.750	2	32.116	—	—	32.116	17.615	—	—
Industries non dénommées	27	61.183	17	5.590	10	10.095	-4.505	2.059	11.573	697
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	8.587	348
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	4	2.925	3	323	1	156	167	202	5.000	225
Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	1	22.000	1	75	—	—	75	100	7.724	285
Autobus	1	400	—	—	1	114	-114	—	—	—
Transports non dénommés	4	975	2	7	2	235	-228	—	—	—
Divers non dénommés	3	3.240	3	204	—	—	204	—	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>4.710.462</b>	<b>204</b>	<b>436.734</b>	<b>87</b>	<b>142.710</b>	<b>294.024</b>	<b>245.578</b>	<b>834.846</b>	<b>43.332</b>

**II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.**

Jusqu'à 1 million	127	58.153	92	8.839	35	4.362	4.477	3.300	—	—
De plus de 1 à 5 millions	83	220.519	55	87.085	28	11.086	75.999	43.028	—	—
De plus de 5 à 10 millions	24	185.205	19	24.154	5	5.523	18.631	16.310	—	—
De plus de 10 à 20 millions	24	389.846	15	27.958	9	36.680	-8.722	17.818	—	—
De plus de 20 à 50 millions	15	423.877	8	37.175	7	53.620	-16.445	27.571	—	—
De plus de 50 à 100 millions	9	680.012	7	63.346	2	19.085	49.261	35.700	—	—
De plus de 100 millions	9	2.752.850	8	183.177	1	12.354	170.823	101.851	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>	<b>4.710.462</b>	<b>204</b>	<b>436.734</b>	<b>87</b>	<b>142.710</b>	<b>294.024</b>	<b>245.578</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

NOVEMBRE 1931.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL			
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations						Liquidations		Fusions		Nom-bre	Montant		
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant				Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant				
Banques .....	—	—	—	—	—	1	1.500	1.250	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.250	
Assurances .....	—	—	—	—	—	1	1.000	100	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Opérations financières .....	8	141.300	34.228	10	199	6	4.360	28.200	14.767	—	—	—	12.541	(1)119.115	—	—	—	—	1	1.900	4	38.005
Exportations, importations ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de métaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. habil. et ameublem. ....	2	1.275	1.275	1	7	—	—	—	—	—	—	—	1.230	—	1	1.100	—	—	—	—	—	—
Comm. produits alimentaires ..	3	1.300	1.135	2	24	1	150	350	294	—	—	—	1.272	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés ..	13	4.589	3.583	10	1.209	1	1.500	425	425	—	—	—	2.102	—	1	300	—	—	—	2	350	
Sucreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries .....	2	1.450	1.450	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.388	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industr. alimentaires ..	—	—	—	2	117	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3.000	—	—	—	—	—	—
Min. et industr. extractives ..	1	2.000	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques ...	3	3.220	3.220	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas ..	1	100	100	1	11	1	500	250	250	—	—	—	—	—	1	400	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité .....	—	—	—	2	60	1	50	50	50	—	—	—	—	—	2	650	—	—	—	—	—	—
Textiles .....	1	11.000	11.000	—	—	2	4.250	1.275	475	—	—	—	11.155	—	1	1.000	—	—	—	—	—	—
Matér. artif. et céramiques ..	—	—	—	—	—	1	2.200	600	600	—	—	—	—	—	1	100	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	—	—	—	1	100	1	6.000	4.000	3.000	—	—	—	—	—	4	12.375	—	—	—	—	—	—
Construction .....	4	1.220	1.220	—	—	1	2.000	600	600	—	—	—	870	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	125	—	—	—	—	—	—
Plantat. et sociétés coloniales ..	—	—	—	—	—	2	62.500	41.500	40.300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques .....	1	2.000	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.000	—	—	—	—	—	—
Industries du bois .....	—	—	—	—	—	1	4.000	2.000	400	—	—	—	—	—	1	2.500	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	5.000
Verreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées ..	5	7.935	7.712	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7.435	—	3	1.300	—	—	—	—	2	1.220
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	1	230.000	230.000	115.000	—	—	—	27.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	68	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés ..	1	275	275	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	—	—	—	1	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL .....	45	177.714	67.601	30	1.777	21	320.010	310.600	176.431	—	—	—	27.600	38.123	119.115	19	23.918	1	1.900	10	45.825	

(\*) Coopératives et Unions du Crédit, 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 165.000 francs.

(1) Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES  
EN NOVEMBRE 1931.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compr. dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL
				Actions			Obligations					Liquid.	Fusions	
	Nom-bre	Mon-tant nominal	Mon-tant libéré	Nom-bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon-tant libéré	Nom-bre	Mon-tant			Montant	Montant	

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique.....	45	177.714	67.601	19	257.510	269.100	136.131	—	—	27.600	38.123	20.918	1.900	45.825
En Belg. et à l'étrang. ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3.000	—	—
Au Congo belge.....	—	—	—	2	62.500	41.500	40.300	—	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>45</b>	<b>177.714</b>	<b>67.601</b>	<b>21</b>	<b>320.010</b>	<b>310.600</b>	<b>176.431</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>27.600</b>	<b>38.123</b>	<b>23.918</b>	<b>1.900</b>	<b>45.825</b>

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Jusqu'à 1 million.....	34	11.214	9.451	12	13.240	5.020	3.101	—	—	—	5.687	6.318	—	1.600
De plus de 1 à 5 mill. ...	6	10.750	8.158	5	15.500	10.250	4.400	—	—	—	2.924	6.600	1.900	8.475
De plus de 5 à 10 mill. ...	2	12.750	12.592	1	270	6.330	6.330	—	—	—	18.632	—	—	—
De plus de 10 à 20 mill. ...	2	23.000	13.400	1	1.000	19.000	7.600	—	—	—	10.880	11.000	—	35.750
De plus de 20 à 50 mill. ...	—	—	—	1	60.000	40.000	40.000	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 50 à 100 mill. ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions .	1	120.000	24.000	1	230.000	230.000	115.000	—	—	27.600	—	—	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>45</b>	<b>177.714</b>	<b>67.601</b>	<b>21</b>	<b>320.010</b>	<b>310.600</b>	<b>176.431</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>27.600</b>	<b>38.123</b>	<b>23.918</b>	<b>1.900</b>	<b>45.825</b>

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i> )
	milliers de fr.
1929 Moyenne mens. ...	426.906
1930 Moyenne mens. ...	470.829
1930 Août.....	451.538
Septembre.....	414.347
Octobre.....	441.634
Novembre.....	422.796
Décembre.....	496.874
1931 Janvier.....	500.679
Février.....	434.000
Mars.....	477.492
Avril.....	411.837
Mai.....	406.179
Juin.....	474.637
Juillet.....	481.815
Août.....	448.646
Septembre.....	406.110
Octobre.....	474.639

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES  
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES	OPÉRATIONS BANCAIRES : CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE					
		Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
		en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets
		milliers de fr.	millions	milliers de francs			
Année 1929.....	975.000	—	—	433.181	52.263	172.804	172.459
Année 1930.....	1.872.000	(3) fl. p. B. 45	—	789.160	226.044	214.389	177.779
1930 Septembre.....	—	—	—	48.163	167.708	11.723	6.122
Octobre.....	—	—	—	57.197	5.060	13.979	25.404
Novembre.....	165.000	—	—	58.366	2.235	15.356	12.999
Décembre.....	—	(3) fl. p. B. 45	—	66.283	20.605	30.876	10.185
<i>Emissions continues</i> ..	181.000	—	—	—	—	—	—
1931 Janvier.....	185.000	—	—	66.660	2.653	18.428	14.603
Février.....	—	—	—	45.820	5.407	18.610	12.486
Mars.....	600.000	—	—	53.312	3.205	24.378	9.184
Avril.....	—	—	—	46.801	2.076	33.122	9.609
Mai.....	250.000	—	—	37.991	926	21.130	9.504
Juin.....	—	—	—	59.075	2.121	31.832	11.690
Juillet.....	1.000.000	—	—	72.478	3.137	40.091	26.517
Août.....	100.000	—	—	59.593	2.780	26.712	25.740
Septembre.....	300.000	—	—	74.708	3.685	24.984	7.495
Octobre.....	(4) 300.000	—	—	32.007	6.100	22.408	10.251
Novembre.....	—	—	—	28.971	4.817	14.965	22.274

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt de conversion.

(4) Emprunt 1931, 300 millions de francs, 5 p. c., obligations décennales amortissables.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionnaires	Dette obligataire	Payment de coupons d'obligations
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1929 .....	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
Année 1930 .....	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
11 premiers mois 1930 ..	6.384	41.186.848	5.125	6.729.462	1.259	660.820	6.068.642	3.843.745	6.368.575	324.783
11 premiers mois 1931 ..	6.780	46.026.718	4.805	5.249.750	1.975	1.106.936	4.142.814	3.318.884	8.382.243	472.140
1930 Septembre .....	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre .....	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311
Novembre .....	312	3.673.418	235	407.864	77	90.530	317.334	192.889	740.593	37.737
Décembre .....	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769
Déc. (Complém.) ..	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154	.....	—
1931 Janvier (*) .....	89	247.991	62	17.860	27	18.275	— 415	6.176	1.246.594	70.449
Février .....	211	438.776	151	59.790	60	22.505	37.285	29.071	558.196	32.628
Mars .....	1.381	6.240.798	1.043	952.500	338	122.020	830.480	684.895	426.517	24.967
Avril .....	1.645	8.336.512	1.131	954.460	514	201.546	752.914	584.725	644.825	38.400
Mai .....	1.052	8.808.221	781	1.139.090	271	127.644	1.011.446	793.072	690.400	34.710
Juin .....	638	4.075.873	456	384.664	182	139.583	245.081	177.687	607.911	34.148
Juillet .....	435	5.671.043	290	686.122	145	95.952	590.170	442.856	1.461.442	82.674
Août .....	164	1.910.672	120	144.782	44	16.492	128.290	87.578	607.436	35.109
Septembre .....	268	934.662	175	113.539	93	42.229	71.310	62.624	517.697	29.522
Octobre .....	606	4.651.708	392	360.209	214	177.980	182.229	204.622	786.379	45.201
Novembre .....	291	4.710.462	204	436.734	87	142.710	294.024	245.578	834.846	43.332

**ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES**

(sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (en milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (**)	
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS			OBLIGATIONS							
				Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nombre	Montant					Montant nominal
Année 1929 .....	1.064	7.800.965		767	8.596.173	6.928.418			11	236.560	14.965.943		3.065.222	
Année 1930 .....	751	2.424.445		432	3.506.145	2.054.918			38	876.962	5.356.325		1.781.588	
11 prem. mois 1930 ..	688	2.202.795		399	3.273.000	1.926.321			30	721.062	4.850.178		1.673.833	
11 prem. mois 1931 ..	518	1.197.936	889.206	285	4.609.544	1.834.871	1.404.364	69	808.896	3.841.703	241.190	1.309.737	2.013.919	
1930 Septembre ..	40	37.872		16	102.516	123.216		4	303.000	464.088		12.714		
Octobre .....	56	76.821		27	390.406	214.862		7	69.200	360.883		66.816		
Novembre .....	53	298.732		32	232.896	182.013		9	131.112	609.857		293.027		
Décembre .....	63	221.650		33	233.145	128.597		8	155.900	506.147		107.755		
Déc. (compl.) ..	34	27.320	21.769	26	260.790	97.085	80.915	—	—	124.405	14.637	83.406	33.915	
1931 Janvier (*) ..	48	80.779	52.317	18	48.157	19.065	14.597	—	—	99.844	400	32.043	35.271	
Février .....	58	73.084	61.854	15	73.600	40.204	31.194	6	124.600	237.898	260	58.121	159.777	
Mars .....	55	107.450	58.392	38	1.275.184	413.861	372.133	1	2.000	523.311	47.246	109.530	370.241	
Avril .....	48	83.715	83.339	33	503.837	110.915	88.556	7	200.134	399.764	6.785	107.886	270.928	
Mai .....	40	35.922	23.835	42	300.265	117.645	66.758	9	200.009	353.576	33.899	33.843	290.658	
Juin .....	56	80.017	61.799	34	531.503	274.575	163.514	20	79.500	434.092	4.560	164.861	144.622	
Juillet .....	45	310.165	303.348	27	377.105	73.026	64.217	14	160.153	543.344	—	343.625	184.093	
Août .....	30	52.735	42.637	21	117.519	86.453	76.987	3	9.500	148.688	50	65.898	63.276	
Septembre .....	52	130.670	71.637	21	753.435	224.176	211.326	8	29.000	383.846	400	230.493	81.870	
Octobre .....	41	60.085	42.447	15	308.929	164.351	138.651	1	4.000	229.036	120.000	125.324	179.774	
Novembre .....	45	177.714	67.601	21	320.010	310.600	176.431	—	—	488.314	27.600	38.123	233.509	

(\*) Depuis janvier 1931, les statistiques sont établies d'après la nouvelle méthode exposée dans notre « Bulletin » du 10 février 1931, vol. I, n° 3.

(\*\*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

N. B. — Les chiffres du mois d'avril ont été rectifiés en ce qui concerne le montant des obligations émises.

**RENDEMENT DES IMPÔTS EN BELGIQUE** (d'après le « Moniteur belge »),

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1929 .....	3.439	2.305	4.092	9.836	—
Année 1930 .....	2.935	2.344	2.855	8.134	—
1930 Août .....	171	189	193	554	5.711
Septembre .....	143	195	212	550	6.261
Octobre .....	216	201	235	652	6.913
Novembre .....	229	171	189	589	7.502
Décembre .....	225	197	210	632	8.134
1931 Janvier .....	263	171	195	629	629
Février .....	195	167	174	536	1.165
Mars .....	254	214	247	715	1.881
Avril .....	262	213	203	678	2.559
Mai .....	253	187	187	627	3.186
Juin .....	213	186	183	582	3.768
Juillet .....	222	187	199	608	4.376
Août .....	135	190	226	551	4.927
Septembre .....	131	200	234	564	5.491
Octobre .....	164	217	242	623	6.114

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 octobre 1931 pour les exercices 1930 et 1931.

(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

	Exercice 1930		Exercice 1931		Octobre 1931	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 <sup>es</sup> )	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (10/12 <sup>es</sup> )	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1930	l'exerc. 1931
<b>I. Contributions directes</b> .....	2.868	3.000	1.092	2.538	69	94
<b>II. Douanes et accises</b> .....	2.332	2.210	1.915	1.953	—	217
dont douanes .....	1.336	1.330	1.085	1.157	—	125
accises .....	805	725	638	657	—	67
<b>III. Enregistrement</b> .....	2.856	3.100	2.080	2.082	—	242
dont enregistrement et transcr. ..	645	950	458	592	—	48
successions .....	483	200	218	167	—	19
timbre, taxe de transm. ....	1.683	1.911	1.369	1.282	—	172
<b>Total...</b>	<b>8.056</b>	<b>8.310</b>	<b>5.088</b>	<b>6.572</b>	<b>69</b>	<b>553</b>
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires .....	— 254		— 1.484			

NOTE : L'exercice fiscal commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts, ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

**COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.**

DATES	Or		Argent		Rapport  or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg de fin	
1929 1 <sup>er</sup> janvier .....	84/11 1/4	23.806,79	26 3/8	665,99	35,75
1930 1 <sup>er</sup> janvier .....	84/11 1/4	23.802,01	21 1/2	542,79	43,85
1930 3 novembre .....	85/0 1/4	23.810,33	16 3/4	422,60	56,34
« 1 <sup>er</sup> décembre .....	85/1 3/8	23.822,91	16 1/4	409,75	58,14
1931 1 <sup>er</sup> janvier .....	85/1 1/4	23.777,92	14 7/16	363,41	65,43
« 2 février .....	84/11 1/2	23.785,67	13 1/4	334,20	71,17
« 2 mars .....	84/11 1/2	23.792,16	12 5/8	318,52	74,70
« 1 <sup>er</sup> avril .....	84/10 1/4	23.833,58	12 15/16	327,37	72,80
« 1 <sup>er</sup> mai .....	84/9 3/4	23.834,49	13	329,13	72,42
« 1 <sup>er</sup> juin .....	84/9 3/4	23.808,92	12 1/4	309,81	76,85
« 1 <sup>er</sup> juillet .....	84/11	23.821,44	13 9/16	342,76	69,50
« 4 août .....	84/9 3/4	23.752,34	13 1/16	329,57	72,07
« 1 <sup>er</sup> septembre .....	84/10 3/8	23.794,21	12 7/8	325,21	73,17
« 1 <sup>er</sup> octobre .....	103/8	23.539,03	15 15/16	326,02	72,20
« 3 novembre .....	111/5	24.009,22	19 3/16	372,50	64,45
« 1 <sup>er</sup> décembre .....	125/0	23.861,88	19 1/4	331,06	72,08
1932 4 janvier .....	122/2	23.792,34	20 3/8	357,49	66,55

(1) Conversions effectuées au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation  
 (2) L'once troy = 31.103481 grammes.

**Banque Nationale de Belgique**

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1930 .....	6.113.847	3.701.635	3.933.281	173.608	1.561.596	14.851.574	586.156	108.540	15.546.270
Année 1931 .....	8.883.145	3.129.917	4.076.300	209.064	1.455.926	16.740.648	1.007.997	146.981	17.895.626
1930 Octobre .....	6.444.353	4.348.416	3.712.743	154.569	1.557.775	15.630.252	577.044	91.666	16.298.962
« Novembre .....	6.480.318	4.494.574	3.687.652	166.679	1.559.814	15.737.209	637.328	78.951	16.453.488
« Décembre .....	6.625.107	4.550.369	3.935.992	175.197	1.540.651	15.904.550	825.943	142.359	16.872.852
1931 Janvier .....	6.869.760	4.581.184	4.082.535	158.212	1.461.793	16.122.883	1.013.623	97.768	17.234.274
« Février .....	7.043.075	4.477.726	3.808.197	171.533	1.461.793	16.080.021	917.523	54.686	17.052.230
« Mars .....	7.149.401	4.555.432	3.770.637	168.863	1.461.793	15.987.600	1.073.290	125.341	17.186.231
« Avril .....	7.212.849	4.522.136	3.687.752	178.284	1.461.793	16.208.141	735.965	182.347	17.126.453
« Mai .....	7.233.605	4.334.085	3.684.141	170.272	1.461.793	16.115.045	686.872	140.894	16.942.811
« Juin .....	7.184.229	4.303.534	3.655.501	175.106	1.461.793	16.036.969	738.467	105.371	16.880.807
« Juillet .....	7.377.051	4.472.278	3.851.577	217.322	1.450.897	16.594.200	614.044	322.828	17.531.072
« Août .....	7.896.963	4.142.302	4.186.707	191.646	1.450.897	16.692.638	1.202.072	174.807	18.069.517
« Septembre .....	9.207.810	3.051.636	4.206.186	188.413	1.450.897	16.895.171	1.269.329	135.883	18.300.383
« Octobre .....	12.725.051	—	4.543.977	248.061	1.450.897	17.916.260	1.153.958	110.253	19.180.471
« Novembre .....	12.789.855	—	4.616.416	304.823	1.450.897	17.867.518	1.364.709	126.475	19.358.702
« Décembre .....	12.770.003	—	4.701.960	307.502	1.448.718	17.945.865	1.366.496	144.199	19.456.560

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET  
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et  
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du  
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12